PROLETAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

VOIX OUVRIERE

POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI OUVRIER RÉVOLUTIONNAIRE

5 MAI 1964 N° 13 — Paraît toutes les deux semaines - 0,50 F

A LONDRES A PARIS, BUDAPEST ET BERLIN...

(appel du Komintern)

BIEN que des manifestations toutes symboliques, aient rassemblé quelques centaines ou quelques milliers de travailleurs dans différentes villes de France ou à la Bourse du Travail de Paris, pour des centaines de milliers d'entre nous, le Premier Mai, cette année, c'étaient, à cause du « pont , trois jours de vacances placés sous le signe du muguet.

La veille et l'avant-veille à la porte de maintes entreprises des militants C.G.T. ou du P.C.F. étaient venu vendre quelques clochettes de muguet pour l'action ouvrière ou le soutien au Parti.

C'était nous dire, avec des fleurs que ce qui fut pendant près d'un demi-siècle, dans le monde entier, la journée la plus dure pour la bourgeoisie, la date qu'entre toutes elle craignait le plus, était, en France, morte et bien morte.

C'EST **l'Internationale ouvrière,** l'Internationale socialiste qui en 1890, avait décidé de faire de cette date la Journée de l'Internationalisme prolétarien en appelant, le même jour, partout où l'Internationale avait des sections, les travailleurs à engager le combat simultanément. Depuis lors cette journée figure en lettres de sang au calendrier du mouvement ouvrier mais c'est aussi à cette journée que l'on doit l'aboutissement d'un grand nombre de conquêtes de la classe ouvrière.

Pendant des années, cette journée fut le symbole de la solidarité de tous les prolétaires de toutes races, de toutes langues, face à leur ennemi commun, à leur seul ennemi : la bourgeoisie.

Il est des dates que la bourgeoisie vénère et commémore dans des fêtes « nationales » car elles marquent à la fois les étapes de sa puissance et sa domination sur le monde du travail qu'elle divise par la notion de patrie.

Le Premier Mai pour les travailleurs c'est bien plus qu'un anniversaire, c'est une journée d'assaut, celle qui préfigure leur victoire définitive.

Evidemment ce caractère n'est guère perceptible dans des pays comme la France. La bourgeoisie française a, sous Pétain, suivi l'exemple d'Hitler en faisant du Premier mai la « Fête du Travail », journée chômée qui lui évite d'avoir ce jour là, à combattre.

Et, après Pétain, de Gaulle, ses ministres d'alors, ses successeurs et ses ministres d'aujourd'hui ont continué à faire du Premier Mai une fête à l'eau de muguet, préférant voir les travailleurs sur les routes de week-end même prolongé, plutôt que dans la rue.

MAIS cette journée est une journée internationale quand même. Et, au-delà des frontières, dans maints endroits, cette année encore, des prolétaires, des militants, des révolutionnaires, en un mot des hommes qui veulent vivre libres, se sont battus pour leur liberté et, puisqu'ils ont choisi ce jour, celle de l'humanité. Eux, ne savent pas, qu'en France, le Premier Mai est devenu une mascarade.

Dans les Asturies des milliers de grévistes. A Bilbao, malgré le régime franquiste et les arrestations inévitables, des milliers de manifestants.

A Lisbonne, des milliers de manifestants aussi, mais un mort en plus des blessés et des emprisonnés. Un mort comme le Premier Mai 1963.

A Prague, des milliers de manifestants encore, mais là on ne sait rien sur la répression, à part les arrestations.

Et partout dans le monde des centaines, des milliers d'emprisonnés politiques pensent, un peu plus particulièrement en ce jour, aux luttes qui les libéreront, comme nous-mêmes qui sommes « libres », pensons à eux.

CAR malgré la bourgeoisie, ses ruses et celle de ses valets, malgré l'habileté des uns et la trahison des autres, oui, le Premier Mai est resté une journée internationale des travailleurs où les ouvriers du monde entier sentent, savent, affirment ou crient qu'ils font partie d'une seule et même classe, irréductiblement opposée à la bourgeoisie, aux castes parasitaires, aux exploiteurs de toutes sortes du travail humain. En cette journée, que ce soit de façon symbolique ou formidable, enthousiaste ou désespérée, le monde du travail montre qu'il représente l'humanité future délivrée des frontières, de l'exploitation, de la haine, de la peur et des guerres.

V. O.

APRES LES GREVES DE LA S.N.C.F.

LA semaine d'action du 20 au 25 avril à la S.N.C.F. s'est traduite, après de nombreuses pétitions et délégations, par la grève de 36 heures de mercredi et jeudi derniers.

Cet ordre de grève, lancé par la C.G.T. et la C.F.T.C. a été suivi de manière inégale, ni plus ni moins que d'habitude, c'est-à-dire que les transports de banlieue ont été presque inexistants pendant les heures creuses et que, aux heures de pointe, les voyageurs ont joué les sardines plus qu'à l'ordinaire. Mais en réalité, rien n'a été paralysé dans l'économie.

D'abord, pourquoi les syndicats ont-ils donné cet ordre de grève alors que, de l'avis même de ceux qui, d'habitude, suivent les ordres-consignes sans même les lire, cela tombait à faux après le 18 mars et qu'on n'aurait pas pu faire mieux si on avait voulu saboter la lutte ?

La réponse, nous la trouvons dans un tract de la C.G.T. de Paris-Sud-Est du 24 avril :

« C'est pour obtenir ces revendications catégorielles, pour obliger Gouvernement et Direction S.N.C.F. à reprendre la discussion à la Commission du Statut et faire droit à nos revendications d'ordre général. »

Ce qui est donc premier dans cette grève, c'est qu'elle a été faite pour *« reprendre une discussion »*, pour faire revenir la Direction sur la rupture des négociations qui date du 5 mars 64.

Quant aux revendications sur lesquelles on discute ce sont :

« — Augmentation des salaires. — Paiement de 15.000 anciens francs immédiatement à tous les cheminots. — Retour à la semaine de 40 heures. »

Augmentation des salaires ? De combien ? Quand ?

Prime, ou acompte de 15.000 anciens francs ? Dans les deux cas ce n'est pas grand chose, même si c'est un don gratuit.

Retour à la semaine de 40 heures ? Comment, dans combien de temps, en combien d'étapes ? Car il y a 20 ans qu'on nous en parle.

Et n'oublions pas, bien sûr, les revendications catégorielles qui sont d'ailleurs toujours mises en première position, aussi bien sur les tracts C.G.T. que C.F.T.C.

Ces revendications, qui les a définies ? Les directions des Centrales et elles seules. Elles seules sont responsables du choix du mot d'ordre, des revendications. Aucun syndiqué à aucun échelon n'a été consulté. Et ceci est d'autant plus évident que, sur les salaires par exemple, elles ne représentent rien. En effet, pour un cheminot qui, à l'échelle 5 gagne 570 F net par mois (et c'est un maximum pour environ la moitié des 350.000 cheminots) la prime de 150 F, demandée depuis déjà un an, a été largement dépensée dans les divers mouvements pour l'obtenir, et n'oublions pas qu'ils ne l'ont pas encore ! Alors...

Ce qu'il faut réellement aux cheminots pour vivre, l'un d'eux l'avait déjà dit au cours d'une interview à la Télévision : 20.000 anciens francs de plus par mois pour tous. Quant à la semaine de 40 heures et l'amélioration des conditions de travail, en particulier par l'embauche de personnel, ce qui est d'ailleurs lié au problème des salaires, on n'en parle chez les cheminots que bien après toutes les revendications secondaires qui ne mènent à rien.

On entend souvent dire que la S.N.C.F. est une administration bénie des dieux au point de vue des salaires, alors on se demande bien pourquoi on enregistre tant de démissions, si ce n'est parce qu'elle ne paie pas ses employés. On dit aussi, et ce n'est pas contradictoire que, si les cheminots n'ont pas en espèces, un salaire élevé, ils bénéficient en revanche d'avantages sociaux comme les voyages ou les soins gratuits. Mais, en réalité, où aller, dans quels hôtels descendre quand on a ce type de salaire. Avec moins de 600 F par mois, que de folies sont permises ! Surtout avec, pour beaucoup, un dimanche seulement toutes les 7 semaines et pour tous un maximum de 12 jours de congé consécutifs pendant l'été. Et la médecine gratuite est une belle invention quand il faut avoir une fièvre de cheval pour que le médecin assermenté et agréé par la Direction donne quelques jours d'arrêt.

Tous ces avantages ne sont en réalité qu'un leurre qui, pour les jeunes surtout, ne représente strictement rien.

Ce qui reste c'est que, comme les autres corporations, les cheminots n'ont pas de quoi vivre décemment. Les syndicats essaient de chiffrer ce qui manque *« par rapport au secteur privé »*, mais cette revendication n'est, elle aussi, qu'un moyen de diviser les luttes, et, comme on fait croire à ceux du secteur privé que les Fonctionnaires sont des bons à rien qui roulent sur l'or, on fait croire aux fonctionnaires que le secteur privé est un Eldorado.

Que de phrases et de prétextes à donner des objectifs faux et à ne rien faire.

Ne rien faire, c'est cela exactement. Car, même en admettant que les syndicats tiennent aux revendications qu'ils proposent, et donc qu'ils aient l'intention de les faire appliquer, on ne pourrait que trouver dérisoires les moyens de lutte mis en œuvre.

Cette grève ne fut qu'une amusette par laquelle les cheminots obtiendront peut-être ce que demandaient leurs centrales : la nième reprise des discussions sans fin qui n'aboutiront jamais... qu'à une rupture.

Et cette grève dans les transports publics commence à lasser la bonne volonté des travailleurs qui en subissent les conséquences sans en voir — et pour cause — les avantages. Elle les lasse à un point tel qu'ils finissent par croire qu'elle est dirigée contre les usagers et non contre le patron. Si elle apparaît ainsi c'est à cause des centrales syndicales qui, pour des objectifs dérisoires, paralysent le trafic par des mouvements sans efficacité et donnent ainsi prise à toute la propagande au sujet des « services publics au service du public », qui donc ne doivent pas faire grève.

Et pourtant il est facile de concevoir une grève des trains qui, paralysant l'économie, ne prendrait pas pour cible les usagers. Ceci a déjà été fait pendant 15 jours en 1947 quand tous les trains ont été bloqués (minérais, houille, pétrole, matières premières), et que seuls les trains transportant le lait et les denrées indispensables à la nourriture circulaient.

Mais la popularité d'une grève de la S.N.C.F. exige des objectifs qui en vaillent la peine et la mise en œuvre de formes d'actions et de luttes susceptibles d'obliger le gouvernement à s'agenouiller. Et le public ouvrier serait solidaire comme il l'a été de la grève des mineurs.

Claude LACLUZE

LA BOMBE DE DAMOCLES

A l'Assemblée nationale, au cours du récent débat de politique étrangère, les membres de la majorité gouvernementale, et Pompidou en premier lieu, évoquèrent une fois de plus l'indépendance nationale que la France aurait retrouvée depuis 1958, grâce au fait, notamment, qu'elle possède désormais une « force de dissuassion » nucléaire.

Ce sont, en effet, les grandes phrases sur l'indépendance et la souveraineté, et il n'y a pas un discours de De Gaulle qui en soit exempt, qui servent de justification à la « force de frappe » française. L'existence de celle-ci, nous explique-t-on, rend la France indépendante de l'aide américaine, indépendance d'autant plus nécessaire que si les U.S.A. sont aujourd'hui la clef de voûte de la défense occidentale, nul ne saurait prévoir quelle sera leur orientation politique dans quelques années.

Mais il n'est pas besoin d'un grand effort de réflexion pour se rendre compte de la fragilité de cette argumentation. Tout d'abord parce que quel que soit l'homme et le parti qui tiendront demain aux Etats-Unis les rênes du pouvoir, il est proprement impensable qu'il puisse assister en spectateur impassible à un conflit qui mettrait aux prises un pays occidental et l'U.R.S.S. Il y a aujourd'hui aux U.S.A. des hommes politiques bourgeois partisans d'une guerre immédiate contre l'Union soviétique. Il n'en est aucun qui accepterait de faire de nouvelles concessions à celle-ci.

Quelles que soient les contradictions et les divergences qui existent entre les différents impérialistes, et il en existe certes d'importantes, la « solidarité atlantique » ne peut pas en être profondément et durablement affectée car, en cas de conflit, ce sera, pour l'impérialisme en général, une question de vie ou de mort. Et à supposer que l'impossible arrivât, que serait la bombe française devant la puissance soviétique ? Car il ne s'agit pas d'avoir ou de ne pas avoir d'armes nucléaires. Ce qui décide du sort des guerres modernes c'est, en fin de compte, le rapport des potentiels industriels, et qu'elle le veuille ou non, sur le plan militaire, le sort de la bourgeoisie française est lié au char de guerre américain.

Les liens de dépendance qui unissent la France aux Etats-Unis ne sont pas

(Lire la suite en page 7)

LA GRÈVE RENAULT D'AVRIL-MAI 1947

Il y a dix-sept ans, le 25 avril 1947, alors que la guerre n'était terminée que depuis deux ans, que les cartes de ravitaillement existaient encore et que l'union sacrée gouvernementale entre ministres communistes et ministres bourgeois se maintenait, une grève, apparemment insignifiante le premier jour, mais qui allait prendre des proportions catastrophiques pour le Gouvernement, éclatait dans un secteur des grandes usines Renault, qui venaient tout récemment d'être nationalisées.

Depuis la fin de la guerre, les salaires étaient restés très bas et les travailleurs œuvrant au « redressement national » sur les directives des camarades ministres, « produisaient d'abord ». Le Gouvernement pratiquait une politique de blocage des salaires, loyalement aidé en cela par Thorez, vice-président du Conseil, et Croizat, ministre du Travail. « France-Dimanche » leur rend d'ailleurs hommage en cette circonstance : « Les premiers jours de la grève, la C.G.T. qui reste toujours en liaison avec le parti communiste, s'était prononcée contre le mouvement. Les communistes, inspirateurs de cette consigne, faisaient d'ailleurs preuve d'honnêteté, puisqu'ils avaient promis leur appui à la politique de blocage des salaires ».

Le renforcement économique de la bourgeoisie française s'effectuait à vive allure : en un an, la production avait augmenté de 150 %. Cependant l'indice officiel des prix avait noté 60 à 80 % de hausse, alors que les salaires n'avaient progressé que dans la proportion de 22,5 %.

Deux grandes grèves avaient marqué l'année précédente, 1946 : celle des rotativistes, et en août, celle des postiers qui avait abouti à la formation d'un syndicat indépendant, toutes deux déclenchées malgré l'opposition du P.C.F. et de la C.G.T. (alors unitaire). Le début de l'année 1947 avait vu l'agitation se propager chez Renault, mais les grèves y restaient isolées, locales : débrayages à l'entretien, au modelage fonderie, parmi les tourneurs, etc. et elles eurent des résultats variables — échec, ou augmentations de 1, 2 à 4 francs de l'heure — mais toujours dérisoires, en regard même de ce que la C.G.T. et Frachon considéraient en décembre 1946 comme le minimum vital, c'est-à-dire 7 000 francs par mois, ce qui supposait une augmentation générale des salaires de 10 francs de l'heure.

Cependant, la C.G.T., bien qu'ayant expliqué, justifié, la nécessité d'augmenter les salaires dans cette proportion minimum, ne luttait absolument pas pour obtenir cette augmentation. « Honnête » envers les bourgeois, elle capitulait sur les revendications de salaires, mettant en avant des revendications telles que la révision des chronométrages, ou l'augmentation de la prime de production. A ce propos, il n'est pas inutile de rappeler à quel point la C.G.T. tenait à cette prime, moyen d'enchaîner le travailleur en liant son salaire presque entièrement à la quantité de travail fourni. En janvier, le Bureau Confédéral communiquait : « Dans ces conditions, le Bureau Confédéral, rappelant une fois de plus que le relèvement du pays dépend de l'accroissement de la production, considère comme entièrement justifiées les revendications formulées par les syndicats en vue d'obtenir des primes à la production ou au rendement correspondant au travail fourni ».

Cependant, les ouvriers des Départements 6 et 18 de la Régie Renault (secteur Collas) élisaient un Comité de Grève indépendant de la C.G.T., qui allait être l'âme de la grève pendant les trois semaines à venir. Ce Comité donnait l'ordre de grève pour le vendredi 25 avril. Ce jour-là tout le secteur débraya. Les travailleurs circulaient dans d'autres ateliers pour tenter de les débrayer, mais la pression des délégués C.G.T. eut généralement raison des hésitations et seul Collas était en grève le vendredi soir.

Cependant, le mouvement, comme tous les mouvements précédents, était voué à l'échec s'il ne s'étendait pas au moins à la majorité des travailleurs de Renault. Aussi le Comité de Grève prépara pendant le week-end, où seuls étaient restés à l'usine les piquets mis en place dès le premier jour, un tract qui avait pour entête « CAMARADES DE LA RNUR, les ouvriers des Départements 6 et 18 (Secteur Collas) s'adressent à vous » et qui appelait l'ensemble de l'usine à se joindre aux grévistes et à participer au meeting prévu pour le soir.

Le soir même, un Comité de Grève était élu à l'usine « O », et le mardi matin on comptait 10 000 grévistes chez Renault. « Combat » titrait « Malgré le délégué de la C.G.T., 200 ateliers avaient cessé le travail hier soir », puis écrivait « On assiste donc à un mouvement absolument spontané : les ouvriers estiment qu'ils ne gagnent pas suffisamment pour vivre et ils se mettent en grève ».

Ce mardi-là, la direction syndicale se sentant débordée, tenta de canaliser le mouvement en appelant à la grève générale... d'une heure. Hénaff en personne vint organiser un meeting, à 11 h. 30 et demander aux ouvriers de reprendre le travail l'après-midi. Mais il ne fut pas suivi ; bien au contraire, lorsqu'il s'avisa de comparer l'action des syndicats à celle des « trublions » du Comité de Grève, il se fit violemment interrompre.

La Direction de son côté refusait naturellement de reconnaître le Comité de Grève. Ce dernier, escorté de 2 000 grévistes, s'étant présenté à ses bureaux, on fit répondre que M. Lefaucheux, directeur de la Régie, se trouvait au Ministère. Lorsque le Comité se présenta de nouveau, le soir, le directeur refusa avec le plus grand mépris de discuter avec lui. La masse des ouvriers était alors absente... Par la suite, la direction essaya plusieurs mesures d'intimidation, toujours sans succès, puis se retrancha derrière les décisions gouvernementales.

Malgré les efforts conjugués de la direction et de la C.G.T., la grève non seulement se poursuivait, mais encore allait en s'amplifiant. Le 30, au matin, on comptait 20 000 grévistes chez Renault. « Le Monde » écrivait « Le conflit des usines Renault à Billancourt prend un caractère sérieux. En dépit des appels lancés hier après-midi par les dirigeants syndicalistes de la C.G.T. au cours d'un meeting passablement agité, de nouveaux ateliers se joignaient ce matin à la grève ».

Au début, la C.G.T., maintenant sa tradition, demandait 3 francs d'augmentation. Mais devant le développement de la grève, devant la volonté et la décision manifestées par les ouvriers, devant la popularité dont jouissait le Comité de Grève, elle était obligée de se montrer un peu plus combative. Au fur et à mesure que le conflit alla en s'amplifiant, la C.G.T. vira un peu plus à gauche. C'est ainsi qu'elle en vint à revendiquer les 10 francs du Comité de Grève, mais comme augmentation sur... la prime de production. Que réclamaient les grévistes ? Voici le texte de la revendication déposée le 27 avril, jour du déclenchement de la grève : « Les ouvriers des Départements 6 et 18 revendiquent une augmentation générale de 10 francs de l'heure sur le taux de base pour tout le monde. La direction ayant fait connaître sa décision de refuser toute augmentation de salaire, les ouvriers sont obligés de recourir à la grève pour obtenir leurs légitimes revendications et revendiquent par conséquent le paiement intégral des heures de grève ».

Lors du défilé du 1er mai, les grévistes distribuèrent un tract s'adressant à tous les travailleurs de la Région Parisienne, réalisé grâce à la solidarité des travailleurs de l'imprimerie de France-Soir qui avaient abandonné pour cela une partie de leurs salaires. Mais des pressions s'exerçaient de toutes parts ; le Gouvernement et la direction de la R.N.U.R. se refusaient à recevoir les représentants du Comité de Grève, mais signaient en revanche avec les représentants syndicaux un accord portant sur une revalorisation des primes au rendement.

De son côté, « le vice-président du Conseil (Thorez) s'est étonné qu'une grève ait éclaté malgré la C.G.T., alors que celle-ci, appuyée par le Parti Communiste, n'a cessé d'inciter la classe ouvrière à accepter l'effort de production et la limitation des salaires » (« Le Monde » du 1er mai). Enfin on nota une « inquétude » à la Bourse du 30 avril, en raison des troubles chez Renault.

Rien de tout cela n'eut cependant raison de la volonté des grévistes, et le vendredi 2 mai, par 11.354 voix contre 8.015, ils décidaient la continuation de leur grève. Cette fois, la crise a atteint son point culminant : « Le Monde » écrit : « Tout craque aujourd'hui. Les partis sont désemparés et le parti communiste plus encore peut-être que les autres. Il redoute, plus que ne le disait M. Jacques Duclos, d'être débordé à sa gauche ». La grève remet en cause, non plus seulement la politique gouvernementale des salaires et des prix, mais comme conséquence la présence des ministres communistes, laquelle était le garant de la paix sociale.

La deuxième semaine de grève vit donc se dérouler d'âpres discussions, du côté de la C.G.T. et du P.C., tandis que le Comité de Grève tentait d'élargir le mouvement. Il fit distribuer des tracts chez Citroën, où il se heurta aux éléments cégétistes. Il tenta d'organiser la solidarité financière, car les grévistes, pendant tout le temps que dura la grève, n'avaient comme ressources que les repas distribués par la section syndicale et le Comité de Grève. Il faut noter d'ailleurs que si la section distribua un kilo de lentilles par ouvrier, elle distribua en outre un kilo de morue par... syndiqué.

Cependant, la crise gouvernementale se dénouait par l'éviction des ministres communistes. A la suite d'une entrevue entre la C.G.T. et Ramadier, le Gouvernement accordait une augmentation de 3 francs de la prime de production, sans effet rétroactif. La C.G.T. accepte et s'engage à faire reprendre le travail sur cette base. Le vendredi 10 mai, un nouveau vote parmi les ouvriers donne 12.075 voix pour la reprise du travail contre 6 866.

Que s'est-il passé ? La lutte s'était certes faite plus dure, mais la lassitude avait gagné nombre de grévistes ; la pression de la C.G.T. avait agi également et eu raison de nombreux hésitants, en particulier du fait de l'absence d'organisation sérieuse, sauf au secteur Collas et au Département 88.

Ce week-end là, on put considérer la grande grève Renault comme terminée, et terminée sur un échec, puisque les 3 francs, malgré les cris de victoire de la C.G.T. qui s'attribuait le mérite d'avoir su arracher cette miette, constituaient une augmentation dérisoire par rapport aux 10 francs de l'heure uniformes que réclamaient au départ les grévistes.

Mais, le lundi 13 mai, 1 200 ouvriers des Départements 6 et 18 continuaient la grève, menaçant de paralyser de nouveau l'usine entière (ils fabriquent les boîtes de vitesse). « Le Monde » s'étonne : « Stigmatisés samedi par M. Benoît Frachon comme « grévi culteurs, provocateurs, ennemis de la C.G.T. », les éléments syndicalistes qui sont à l'origine du conflit Renault n'ont pas désarmé ». En fait, c'est le Comité de Grève, qui dans le secteur Collas avait déclenché le mouvement, qui a pris l'initiative de réunir les travailleurs : tout en soulignant la difficulté de continuer seuls la lutte, il est favorable à sa prolongation, mais en limitant alors la revendication au paiement des heures perdues car, comme il le déclare dans un tract destiné à expliquer aux autres ouvriers pourquoi Collas continue la grève, « sans paiement des heures de grève, le droit légalement reconnu à la grève ne serait, en effet, que le droit de se laisser mourir de faim ». Et malgré l'hostilité, plus violente que jamais, de la C.G.T. qui les qualifie de « 250 » puis « 200 énervés », malgré les calomnies que le syndicat répand sur les dirigeants du Comité de Grève (« qui tire les ficelles ? »), malgré les pressions effectuées par la direction, malgré tout cela, les ouvriers du 6 et du 18 poursuivent la grève et remportent la victoire.

Le 16 mai, la Direction fait afficher une note déclarant qu'il serait accordé à tous les membres du personnel, quelle que soit leur catégorie, une « indemnité uniforme de reprise du travail pour créer un climat social favorable à la production », indemnité se montant à 1 600 F et qu'en outre il serait versé à tous un acompte de 900 F, remboursable en six versements après les congés payés. Personne n'est dupe de l'expression « indemnité de reprise du travail », il s'agit bien du paiement des heures de grève, et comme le remarque « Le Monde » c'est là « un euphémisme complaisant ».

Ainsi, grâce à une minorité de travailleurs, c'est toute l'usine qui a bénéficié du paiement des heures de grève. Malgré les calomnies et le sabotage orchestrés par la C.G.T. et le P.C., cette minorité avait eu raison de la Direction et du Gouvernement. Significatif de la confiance que leur accordait le reste de l'usine est le fait qu'une collecte destinée aux grévistes de Collas, organisée le 15 mai avait rapporté 60.000 frs.

Bien que la C.G.T. ait par la suite revendiqué tout le mérite de la victoire, cette grève Renault de mai 1947 aura prouvé que la classe ouvrière, lorsqu'elle a confiance en ses représentants, lorsqu'elle prend ainsi elle-même en mains ses propres destinées, est capable d'affronter victorieusement patronat et Gouvernement, en dépit et même contre la volonté des appareils syndicaux et politiques qui prétendent la représenter.

Anne FOURVIERE

LE DROIT DE NE RIEN DIRE

Il est très souvent « conseillé » aux militants de la « Voix Ouvrière », par les partis politiques, les bureaucrates syndicaux ou même quelquefois par des militants du rang, d'exprimer leurs idées à l'intérieur des syndicats plutôt que de les exposer publiquement comme nous le faisons. La C.G.T. ne manque pas d'hypocrisie lorsqu'elle nous fait ce reproche, car dans toutes les entreprises où les travailleurs osent exprimer des idées révolutionnaires hors ou dans les syndicats, ils sont en butte aux calomnies et à l'exclusion, qu'ils appartiennent ou non à « Voix Ouvrière ».

C'est ainsi qu'en l'espace de quinze jours, deux militants de la C.G.T. ont été exclus de leur section syndicale du département 37 de la Régie Renault, pour avoir approuvé et défendu la même position que « Voix Ouvrière », notamment en ce qui concerne la condamnation des grèves tournantes.

D'ailleurs, il n'y a rien là de très nouveau.

Déjà, chez Renault, plusieurs militants avaient été exclus il y a quelque temps pour les mêmes raisons.

Et les syndicats Renault n'ont pas l'exclusivité de ce genre de méthodes.

En novembre 1962, le Syndicat C.G.T. d'Air-France « dénonçait » nommément, dans un tract, un syndiqué comme étant le rédacteur et le diffuseur du bulletin « Voix Ouvrière » paraissant dans l'entreprise. Et, non contente de l'exclure, la C.G.T. livrait ainsi, sans scrupule, un ouvrier à la répression patronale, en publiant son nom.

De plus, le prétexte invoqué par la C.G.T. était « indiscipline syndicale ». Ce syndiqué avait, en effet, pris lors de discussions avec des camarades de travail, une position politique différente de celle de la C.G.T. en se prononçant pour l'abstention à un referendum gaulliste.

On peut tout de même rappeler que les statuts de la C.G.T. stipulent que ce syndicat est ouvert à « tous les travailleurs, indépendamment de leurs convictions philosophiques, religieuses ou politiques »...

Sans doute cette clause n'est-elle valable que pour ceux qui, tous les matins, lisent « L'Humanité », « Le Populaire » et peut-être « La Croix ».

Les militants, véritables ou supposés de « Voix Ouvrière », ne sont cependant pas les seuls à être en butte à la « chasse aux sorcières ». Mais tous ceux qui en sont victimes appartiennent cependant à des minorités révolutionnaires.

« Informations Ouvrières » du 11-4 et le bulletin l'Anarcho-Syndicaliste nous apprennent que 18 militants de la C.G.T. de la S.N.C.A.S.O. à Nantes ont été exclus pour avoir signé un appel qui préconisait une lutte à l'échelle nationale pour les revendications urgentes de l'heure. Plus exactement, sept ont été effectivement exclus et onze autres ouvriers, se solidarisant avec eux, se considèrent par conséquent eux aussi comme exclus.

C'est ainsi d'ailleurs que les bureaucraties syndicales font déserter les syndicats par les travailleurs. Car ce qui s'est passé à Nantes s'est aussi passé à chaque fois à la R.N.U.R. où, après chaque exclusion, des travailleurs écœurés ont déchiré leur carte.

Cette volonté de la part de l'appareil du P.C.F. au sein de la bureaucratie syndicale d'éliminer tous les militants révolutionnaires n'est pas nouvelle. Elle procède des méthodes et des mœurs du stalinisme dont Khrouchtchev n'est qu'un héritier.

Et nous ne pouvons mieux dire que Pierre Broué s'adressant au congrès du Syndicat national de l'Enseignement secondaire (autonome) :

...« Ces méthodes, ces pseudo-arguments invoqués ne sont pas nouveaux : la chasse aux « trotskystes » ou aux opposants baptisés « trotskystes » a été la justification idéologique de l'exclusion de nos camarades, avec le lot des calomniés, dont, dans le passé, nous avons eu l'habitude : « agents des trusts », « agents des patrons »... On disait autrefois « hitléro-trotskystes » et que la « grève était l'arme des trusts », et l'on hurlait à pleins poumons dans nos congrès contre la « clique fasciste de Tito ».

Nous savons tous — je dis bien tous — aujourd'hui quelle réalité se dissimulait derrière ces mots d'ordre et combien de travailleurs et de militants ont péri pendant la période que l'on appelle pudiquement celle du « culte de la personnalité ». Nous savons de la bouche même des dirigeants actuels de l'Union soviétique qu'ils ont péri par centaines de milliers et que c'était là la réalité stalinienne. Le mouvement ouvrier doit exprimer clairement son refus sans équivoque, des méthodes staliniennes, qu'elles s'accompagnent ou non de procès et d'exécutions, qu'elles soient calomnies ou assassinats. Il y va de la confiance des travailleurs en leur propre force. Il y va de l'unité nécessaire des combats de classe... » (cité par le même numéro d' « Informations Ouvrières »).

Bien entendu, ni la « Vie Ouvrière » (organe de la C.G.T.), ni « L'Humanité » n'ont évoqué ces questions, ni cette intervention, dans leurs colonnes. Ils préfèrent ouvrir leur journal à la publicité des vins Picardy ou de Ricard.

Et la C.G.T., même lorsqu'elle ne va pas jusqu'à exclure les militants ou les syndiqués qu'elle suppose sympathiser avec « Voix Ouvrière », les écarte systématiquement des responsabilités syndicales ou des listes de candidats aux élections de délégués.

Récemment, chez Desfossés, un militant de la C.G.T. a vu sa candidature ainsi repoussée simplement parce qu'il s'est refusé à condamner publiquement la « Voix Ouvrière ». Et ce cas est loin d'être isolé. Les pressions de cette sorte sont innombrables. A St-Nazaire, le syndicat C.G.T. a même publié un avertissement selon lequel serait exclu tout syndiqué convaincu de participer à la rédaction et à la diffusion de la « Voix Ouvrière ».

Et pour donner un exemple, mineur mais significatif, des pressions de toutes natures que peut faire la C.G.T., il n'est que de lire ce qui suit, extrait des « Liaisons sociales » (ce paragraphe précédant une citation de « Voix Ouvrière » :

« Voici encore un chapitre consacré à un organe peu connu et ne représentant en toute certitude, qu'une organisation groupant très peu d'adhérents. Pourquoi dans ces conditions citer ce journal ? Voici peu, le reproche nous en était encore fait, au cours d'une conversation très amicale, par des dirigeants d'une grande organisation qui mettaient en doute notre objectivité. Pourquoi, demandaient-ils, accordez-vous tant de place à des publications inconnues alors que les citations des journaux représentant des organisations plus représentatives sont réduites ? ».

Bien évidemment, la « grande organisation » n'est pas nommée, mais il n'est guère difficile de deviner de laquelle il s'agit.

Les « Liaisons sociales » n'ont pas tenu compte de ce type de remarques et sont restées fidèles à leur souci d'information, en citant ce qui leur semblait important dans le domaine des faits ou des idées, sans en venir à une « forme d'objectivité conforme à l'arithmétique », mais bien d'autres n'ont pas le même courage et aident à de telles pressions. A noter, en fait, qu'à la suite de ces remarques, les « Liaisons sociales » se sont senties obligées de s'excuser longuement de nous citer.

Bien sûr, en toute certitude, les militants regroupés autour de « Voix Ouvrière » ne sont pas nombreux. Ils ne le cachent pas. Ils en sont même, dans une certaine mesure, assez fiers.

Parce que cette petite « Voix Ouvrière », minuscule, quasi-inconnue, fait bien peur à la grande C.G.T. Au point que la grande C.G.T. pourchasse ses militants et ses idées, jusque dans les revues de presse des organes spécialisés.

Pourquoi ? Nous n'irons pas jusqu'à l'expliquer à nos lecteurs.

Catherine OLIVIER

ECHOS DES ENTREPRISES

LES « échos » publiés dans cette rubrique sont extraits des bulletins « Voix Ouvrière » qui paraissent régulièrement dans un certain nombre de grandes entreprises de la région parisienne et des autres centres industriels importants.

En effet, le présent périodique représente l'élargissement de l'activité que des militants ouvriers mènent dans leurs entreprises au moyen de ces bulletins, depuis plusieurs années déjà en certains endroits.

La dégénérescence des partis dits ouvriers, la sclérose des appareils syndicaux se manifestent en premier lieu dans leurs tracts et leurs journaux d'entreprise ou d'atelier, tracts et journaux qui n'expriment plus depuis longtemps ni les préoccupations, ni les sentiments, ni les intérêts des travailleurs.

C'est pourquoi, fin 1956 — alors que sur les ordres d'un Premier ministre « socialiste » les avions français bombardaient Port-Saïd, alors qu'aux applaudissements du parti « communiste » français les tanks russes écrasaient l'insurrection hongroise, alors que le premier avec la complicité du second envoyait les jeunes travailleurs français se battre en Algérie — parurent les premiers bulletins « Voix Ouvrière », simples feuilles polycopiées recto verso, destinées à faire entendre dans les usines la voix des ouvriers révolutionnaires.

Depuis, le nombre de ces bulletins n'a cessé de croître. Leur présentation est toujours la même : au recto, un éditorial commun — pour l'essentiel celui du présent journal —, au verso, des échos locaux se rapportant à chaque entreprise et commentant les faits majeurs de la vie de l'usine, dénonçant l'exploitation quotidienne et ses agents directs ou indirects, analysant et critiquant d'un point de vue révolutionnaire la tactique des centrales syndicales.

Ces bulletins paraissent tous les quinze jours, certains depuis plusieurs années, d'autres depuis quelques mois à peine, et tous ont rencontré, malgré l'opposition souvent violente des bureaucraties syndicales et politiques, un accueil favorable auprès des travailleurs qui peuvent ainsi connaître et vérifier les idées révolutionnaires sur les problèmes concrets qui se posent à eux journellement à l'atelier ou au bureau.

C'est pourquoi ces bulletins doivent se multiplier et paraître dans de nouveaux secteurs : partout où des prolétaires sont soumis à l'exploitation du capital. Expression d'une tendance révolutionnaire au sein du mouvement ouvrier, les bulletins « Voix Ouvrière » sont ouverts à tous les militants qui se réclament de la lutte des classes, à tous les travailleurs conscients.

RÉGIE RENAULT (Billancourt)

FAISONS LE RESTE

Ceux qui, pour le week-end du 1er Mai ont eu l'occasion de s'évader par l'autoroute de l'ouest ont reçu un tract de nos camarades de Flins informant les automobilistes de leurs conditions de travail. Ce tract, signé C.G.T.-C.F.T.C., revendique : « La Réduction du temps de travail ». Nos camarades n'ont pas eu besoin de dresser des barrages pour faire connaître un peu plus cette revendication. Les embouteillages suffisaient largement à assurer la diffusion de ce tract.

Néanmoins, cette propagande faite sur la voie publique mérite de retenir notre attention. Elle ne suffira pas à imposer une réduction importante du temps de travail. Pour l'obtenir nous devrons lutter ; mais pour lutter efficacement et avec succès il faut informer le public et les autres catégories de travailleurs des objectifs que nous voulons atteindre. Nous approuvons entièrement cette propagande. La propagande ne suffit pas. Mais elle est nécessaire à la préparation de l'action.

En ce qui concerne l'action elle-même nous ne devons guère faire confiance aux signataires du tract pour l'organiser.

Qu'ils aient pris l'initiative de la propagande n'est déjà pas si mal et pas tellement coutumier. Pour le reste nous n'aurons à compter que sur nous-mêmes.

(Extrait du N° 24 de la V.O. Générale R.N.U.R.)

TOUJOURS POUR NOUS FICHE LA PETOCHE...

...Afin de nous maintenir dans un état de sagesse chronique on fait circuler des bruits selon lesquels la situation de la Régie est délicate voire précaire.

Encore une alerte : le 18 va disparaître, également le 26 et certainement l'usine O. Après avoir repassé les poids lourds à la Saviem il est question de lui construire la nouvelle gamme de camions légers à... Blainville et les véhicules militaires à Limoges.

Qu'est ce que cela veut dire ? Cela veut dire prospérité pour le Patron, mais pour nous c'est un élément de plus pour augmenter notre insécurité. Nous ne devons pas nous laisser prendre au chantage de la direction. Chaque modification est pour elle une amélioration : Ce doit en être une pour nous aussi.

(Extrait du N° 142 V.O. R.N.U.R. Bat. C.)

BIEN SURVEILLES

Depuis un moment, tous les cars en Fenwicks de l'usine ont été équipés d'une pendule d'un genre un peu spécial. Si elle indique l'heure, elle est surtout prévue pour enregistrer les temps pendant lesquels les cars fonctionnent dans la journée. Mais cela ne suffisait pas pour surveiller nos camarades. A certains postes de départ de manutention on n'a pas trouvé mieux que de mettre en place aussi des « mouchards » officiels en chair et en os qui sont la plupart du temps des jeunes stagiaires que la Direction met à ces postes soi-disant pour un travail technique de statistiques mais dont la seule raison d'être est de surveiller le travail des caristes et de pointer les temps mis pour transporter les pièces. Il faut dire que ces jeunes sont souvent gênés de faire ce travail de surveillance.

Ils se mettent en opposition avec nous à chaque fois, car il n'y a rien de plus aberrant que de travailler toute une journée en sachant qu'un gars est chargé de noter tous nos faits et gestes. Comme s'il n'y avait déjà pas assez de chefs et de services « techniques » pour contrôler notre travail. En continuant dans cette voie il y aura plus de gens pour surveiller que d'ouvriers pour travailler !

Surtout que nous savons que les résultats de ce genre d'enquête seront utilisés pour éliminer certains caristes comme cela a été le cas dans certains départements voisins.

Extrait du n° 101 de la V.O. R.N.U.R. - Dép. 18

LE BAL DES SOTS

Le dimanche 26 avril nous avons été conviés à nous rendre à Sceaux pour manifester en faveur de la paix, contre l'arme atomique et la force de frappe.

Outre que pas mal de signataires de l'appel aux travailleurs furent étonnés de voir leurs noms figurer sur cet appel, la majorité de ces signataires ne s'est pas rendue là où ils nous invitaient à aller. Ce genre de procédé s'appelle escroquerie et de ce fait perd toute valeur.

Il y avait d'étranges défenseurs de la paix à Sceaux, entre autre le nommé Jules Moch, ancien ministre-socialiste de l'Intérieur et qui en 1948 se rendit célèbre en faisant matraquer les mineurs du Nord et lachant sur eux les chiens. Les curieux qui voudraient vérifier, peuvent aller consulter les journaux de gauche de l'époque, on y représentait Jules Moch en CRS la matraque à la main.

Quelle valeur peuvent avoir de telles manifestations ?

La lutte pour la paix ne peut être séparée de la lutte anticapitaliste. Le capitalisme porte la guerre en lui comme la nuée porte l'orage disait Jaurès. La lutte anticapitaliste ne peut se mener avec des ministres socialistes matraqueurs d'ouvriers, ni avec les curés ou les flics. C'est pourquoi ce genre de mascarade doit être dénoncée vigoureusement.

SERVICE RAPIDE

L'inscription « grève générale » peinte sur une verrière de l'atelier aurait-elle été réalisée à l'aide d'un lacher de ballons ? On se perd en conjonctures. Maîtrise, gardiennage, pompiers se rendirent sur les lieux rapidement et l'inscription fut effacée avec diligence. Quand on pense qu'il fallut attendre plus de 3 mois pour boucher un trou dans un mur et qui provoquait des courants d'air ! ! !

DRESSAGE - FORMATION

Il n'est pas toujours facile d'embaucher des Cadres sortant de Grandes Ecoles, car la politique de bas salaires de la Régie se répercute également sur cette catégorie de salariés et n'offre pas souvent la « situation » à laquelle ils prétendent.

Pour pallier cet inconvénient, la Direction permet une certaine promotion, non seulement aux plus aptes, mais surtout aux plus « aptes » à savoir garder les prérogatives qu'ils ont gagnées.

Ainsi, des cours à l'extérieur peuvent être suivis pendant plusieurs années même, à la condition cependant de réussir à ses examens, car là-aussi, la Régie se réserve le droit de payer ou pas les heures supplémentaires de l'année.

Enfin, pour être bien certain que ces futurs « économistes » ne soient pas troublés et ne posent de questions dangereuseses pour l'exploitation capitaliste, on prend bien soin de ne leur enseigner que des théories d'économistes bourgeois.

De plus, la seule façon de pouvoir réussir, c'est de montrer patte blanche et débiter sa leçon sans en modifier un iota.

L'école ne vise pas à instruire certains d'entre nous pour élever le niveau matériel et intellectuel de notre société, elle vise à dresser les bons serviteurs de son régime d'exploitation.

(Extrait du n° 171 de la V.O., Bureau R.N.U.R.)

ON CHERCHE DES HIBOUX

La direction qui répond avec sollicitude à la moindre de nos doléances — le pont du 1er mai par exemple ou encore un bon de sortie d'une heure la veille d'une fête — vient nous demander une fois de plus un service. Pour livrer dans les délais une commande d'outils, on cherche des volontaires pour travailler de nuit.

Travailleurs, à vous de jouer... Avec la même célérité que la Direction.

(Extrait du numéro 178 de la V.O. - RNUR - Dép. 37)

AIR FRANCE (Orly Nord)

OU EST LA VERITE ?

La « Piste », journal de la cellule Croizat (PCF) reprochait dans son numéro d'avril au contremaitre des Blocs de faire pression sur les ouvriers pour leur faire faire des heures supplémentaires et soulignait « le comportement anti-ouvrier de ce contremaître, menace à des militants, entraves aux délégués pour l'exercice de leur mandat, productivité etc.

Quelques jours plus tard « la Piste » sortait un numéro spécial où on pouvait lire qu' « à la suite d'une enquête dans les hangars et d'une explication franche et fraternelle entre responsables syndicaux, délégués et l'intéressé, preuve avait été faite que ces accusations, basées sur des malentendus, étaient dénuées de fondement et en conséquence demandaient un démenti diffusé par les mêmes voies que le bulletin incriminé ».

Pour une fois que nous appréciions un tract du PCF, on nous dit une semaine plus tard que c'était un malentendu et par conséquent ceux qui s'étaient plaints de ce brave contremaître étaient de vulgaires diffamateurs.

Cependant, comme le démenti a provoqué pas mal de remous parmi ceux qui avaient appréciés le premier article, nous nous demandons si la cellule Croizat n'en prépare pas un troisième.

CRÉDIT LYONNAIS (Paris-Richelieu)

C'EST DEJA DU RATA... FAITES NOUS GRACE DU CLAIRON !

Il paraît que le cerbère qui demande les cartes à l'entrée du réfectoire aurait essuyé des réflexions désobligeantes de la part de certains d'entre nous.

C'est du moins ce que dit la direction dans une récente circulaire ; dans cette mise au point elle nous rappelle que c'est la loi qui prévoit que les cantines d'entreprises ne peuvent, sous peine de payer des impôts, accueillir des personnes extérieures à l'établissement.

Aussi elle nous demande d'être « gentils » avec les cerbères qui « ne font que leur travail ».

Mais qu'on ne vienne pas nous mettre « la loi » en avant ... la loi sur les 40 heures est en principe encore en vigueur et les patrons la violent très « légalement » chaque semaine.

Et si nous respectons en général les lois, nous n'avons pas à « respecter » les gens pour qui travailler consiste à renvoyer une employée, en blouse, rechercher sa carte de réfectoire dans son service, sous prétexte qu'il ne veut pas que l'Etat soit volé sur les impôts.

Mais en réalité, il s'agit bien plus pour la direction de nous imposer sa chiourme pour nous faire accepter un peu plus l'exploitation que de « faire appliquer la loi ».

Car, en ce qui concerne les gens de l'extérieur, ce n'est pas la qualité de la nourriture, ni la quantité — qui diminue toujours d'ailleurs — qui risque de les attirer en foule.

Si quelquefois une telle chose se produit, c'est que l'heure de repas est la seule heure de détente de la journée et on ne voit pas quel « crime » nous commettons en amenant un ami manger de temps en temps à la cantine du C.L.

On nous fait valoir que le réfectoire manque déjà de place ; mais c'est trop facile d'accuser la demi-douzaine de personnes qui peuvent venir d'occuper les quelques centaines de places qui manquent !

LES LECHE-PLIS

Avant les élections de délégués, nous avons tous reçu à la porte les tracts des différents syndicats. Les gradés, eux, pour que les tracts qui leur sont spécialement destinés ne soient pas malencontreusement piétinés à la porte par un vulgaire employé, se les voient adressés sous pli fermé par les syndicats.

C'est le rôle des militants syndicaux de nous défendre contre les attitudes « supérieures » de certains gradés. Ce n'est pas en leur faisant cette « lèche » pré-électorale qu'ensuite la situation sera améliorée pour nous.

De toute façon ce n'est jamais en s'humiliant que l'on récolte de la considération.

Les gradés n'ont qu'à avoir leurs tracts à la porte comme tout un chacun ; quand un tract les intéresse, ils savent très bien en temps normal les prendre à la porte sans qu'on aille le mettre sur leur bureau.

(Extrait du n° de V.O. Crédit Lyonnais).

ASSURANCES Gles. (Paris - Richelieu)

PHRASES CREUSES ET COFFRES PLEINS

« Le sourire ne coûte rien, mais produit beaucoup. Il enrichit celui qui le reçoit, sans appauvrir celui qui le donne ». Telle est la devise affichée à F.I. où se fait l'accueil des nouveaux embauchés. Ils y sont effectivement reçus avec le sourire, ça ne coûte rien n'est-ce pas ? et cela les enrichit d'illusions tout de suite perdues d'ailleurs, puisqu'une fois au travail, ils se rendent bien vite compte que ce n'est pas l'amabilité qui risque d'appauvrir certains chefs ou sous-chefs de service.

En fait, ceux ci sont si fortement conditionnés par le rôle de garde- chiourme qu'on leur fait jouer qu'ils en perdent, en plus du sourire, un autre attribut du genre humain : la parole.

Dans ces services, ce n'est qu'aboiements sonores pour accélérer le rythme du travail, glapissements aigus, grognements rageurs tenant lieu de réponse, etc. Ils en arrivent à perdre toute dignité pour ne penser qu'à une chose : sortir la production. Il faut que le courrier arrive à temps dans les services, il faut qu'il parte à temps, il faut que tout le courrier soit tapé, que les photocopies soient prêtes et pour cela, il faut que les employés triment sans relâche, sans détente, dans une atmosphère survoltée et jusqu'à épuisement. Et il le faut, juste pour leur permettre de conserver leur poste, aux moindres frais pour la direction qui, elle, se garde bien de les envoyer à F.I. apprendre à sourire.

CINEMA A PEU DE FRAIS

Mercredi dernier, à la Vie, les syndicats diffusaient un tract annonçant le refus de la F.F.S.A. d'augmenter la prime de vacances. Au même moment, à l'Accident, un délégué affirmait que l'augmentation de la prime était obtenue.

Mais il est intéressant de noter au passage l'argument qui sert aux patrons pour étayer le refus d'augmenter une prime (le tract syndical reproduisait en effet la réponse de la F.F.S.A.) : les primes constituent déjà une part importante du salaire réel, il n'est donc pas raisonnable de revendiquer encore une augmentation de celles-ci.

Ainsi, en nous octroyant des primes, les patrons maintiennent nos salaires de base à un niveau scandaleusement bas. Et en réclamant le relèvement des primes, on se voit répondre que celles-ci sont déjà importantes par rapport à la rémunération de base.

(Extrait du N° 29 de la Voix Assurances Générales.)

LIP (Besançon)

PRIME OU AUGMENTATION ?

Ça gratte à fond à la mécanique ces temps-ci. Finis les mauvais bruits, le patron a besoin de production, et vient de nous gratifier d'une prime, histoire d'accélérer les cadences. Prime de production qui ressurgit et qui varie de 0 à 75 centimes selon le temps que nous arriverons à grignoter sur les programmes. C'est dire que si par exemple nous gagnons 1 heure sur la série de pièces, nous toucherons 30 ou 40 centimes alors que le patron y gagnera la valeur d'une heure de travail. Sous prétexte de rallonge, il nous exploite encore plus. De plus, en nous lançant cet os de Pâques, il espère prévenir un mouvement toujours possible maintenant qu'il a besoin de nous et qu'il manque d'ouvriers qualifiés. Le vent souffle en notre faveur actuellement et ce que nous voulons, c'est une augmentation du salaire de base. Ces 75 centimes qu'il nous offre sous forme de prime, nous les voulons sous forme d'augmentation.

(Extrait du n° 94 de la V.O. - Lip.)

CARNAUD BASSE-INDRE (Lyon)

CONSERVONS-NOUS PAS D'HEURES SUPPLEMENTAIRES !

Chez Carnaud, les heures supplémentaires se pratiquent avec frénésie. Déjà l'horaire de la boîte est de 9 h 1/2 par jour, mais beaucoup d'entre nous font des 10, 11 et 12 heures, et quelquefois même, davantage.

Il n'est pas rare de voir les chefs passer dans les ateliers une demi-heure avant la fin de la journée, pour demander des volontaires pour rester le soir même. « Il y a un boulot urgent », paraît-il.

Et que nous ayons débrayé trois jours avant ou non, il s'en trouve parmi nous pour rester.

Naturellement, nous savons bien tous qu'on fait des heures parce que la paye est trop maigre, non par amour du boulot. Mais cela est un mauvais calcul, parce que 9 ou 10 heures par jour à subir l'exploitation ne nous permettent guère d'avoir une vie de famille, de sortir, de nous instruire, bref de vivre. Au bout de quelques années de ce régime, c'est la maladie, sinon même la mort prématurée.

Et même sur le plan financier, c'est un mauvais calcul, car le patron, qui nous fait faire des heures aujourd'hui, peut demain nous réduire les horaires ou nous mettre à la porte, si ses intérêts sont en jeu. Il ne nous fera pas de cadeau à ce moment-là.

En faisant des heures supplémentaires, nous détruisons l'effet de nos débrayages et c'est le plus sûr moyen, lentement mais sûrement, de dégrader nos salaires.

BERLIET (LYON)

CHANTAGE ET REALITES

La Chambre syndicale des Industries Métallurgiques du Rhône (patronale) a tenu à préciser dans un communiqué sa position vis-à-vis des salariés de la Métallurgie.

Elle justifie l'attitude patronale en « expliquant » que les patrons sont liés par le plan de stabilisation qui bloque les prix, et surtout transparaissent à plusieurs reprises des menaces concernant la situation de l'emploi dans la région : il est question de « la nécessité de rester compétitif pour maintenir l'activité de l'entreprise », on insinue que « dans de nombreux cas, les profits patronaux ont été insuffisants pour permettre de réaliser les investissements qui conditionnent l'activité économique des prochaines années », et on termine en assurant que « les chefs d'entreprise ont (également) le souci de défendre la position économique de nos professions afin d'assurer un niveau d'activité qui permette, dans l'intérêt de tous, le maintien de la situation de plein emploi que nous connaissons actuellement ».

La chanson est connue, c'est avec la menace du chômage que l'on fait taire ceux qui revendiquent et qu'on paralyse les autres. C'est un épouvantail dont se servent souvent les patrons pour obtenir notre docilité.

Ils y ajoutent souvent « si vous ne travaillez pas assez, nous ne serons pas compétitifs » et conclusion : vous, les travailleurs, en pâtirez.

Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Que leurs profits ne paraissent pas suffisants aux patrons ? Etre compétitifs pour eux, c'est augmenter leurs profits. Nos salaires, là-dedans, se montent à ce que les patrons veulent bien qu'ils soient, et surtout à ce que nous sommes capables de leur arracher.

Les lier à la « position économique de nos professions » est une escroquerie, et un prétexte pour nous tenir en bride.

Quelle que soit l'argumentation patronale, nous ne devons pas nous laisser impressionner par ce genre de menaces. Si la production baissait — ce qui n'est apparemment pas du tout le cas chez Berliet — ce ne serait qu'une raison supplémentaire pour revenir immédiatement aux 40 heures ou moins, en répartissant le travail entre tous.

(Extrait du n° 59 de la V.O., Berliet).

QUAIS ET DOCKS (Marseille)

ENTRE L'ECORCE ET L'ARBRE

Malgré les 5,00 F de plus par jour et la prime annuelle sur le tonnage, la situation des chefs d'équipe est peu enviable, et les dirigeants des Cies le savent bien, qui ont du mal à en recruter, beaucoup de dockers se refusant à faire ce travail.

Obligés de faire travailler les dockers pour être bien notés et toucher de bonnes primes, les chefs d'équipe sont à notre merci, car si nous faisons traîner le travail, c'est sur leur dos que cela retombe.

Beaucoup essaient de s'en tirer en embauchant des occasionnels, plus « souples ».

Certains se trouvent placés dans des situations vraiment embarrassantes comme ce chef de la SOMEDEN (poste 92-J2) qui, il y a une quinzaine de jours, n'a pas voulu intervenir dans une bagarre qui opposait deux dockers à leur contremaître. Pour 5,00 F par jour on n'est pas prêt de prendre des coups sur la figure ; et ce chef avait bien raison.

Pourtant la direction de la Cie en a profité pour lui donner 8 jours de mise à pied, montrant ainsi que pour elle, non seulement un chef d'équipe doit diriger le travail, mais doit aussi jouer le gendarme. Comme il ne l'avait pas fait, la direction l'a pénalisé.

Les autres chefs de la compagnie se sont solidarisés pour lui payer l'équivalent de son salaire pour les 8 jours. On ne peut que se réjouir d'une telle réaction qui prouve que certains chefs d'équipe tiennent à conserver leur dignité.

Nous pensons aussi que les dockers se doivent de soutenir les chefs qui acceptent de se placer de notre côté, face aux directions des Cies.

Les chefs sont placés entre nous et leurs patrons. Et si un chef sait refuser de jouer au gendarme, et a le courage de s'opposer à la direction, il faut qu'il sache qu'il peut aussi compter sur nous.

(Extrait du n° 22 de la V.O. Quais et Docks.)

MICHELIN (Clermont-Ferrand)

AUGMENTATION CLANDESTINE

Depuis une quinzaine, une augmentation sur l'ensemble de l'usine allant de 5 centimes jusqu'à 10 centimes pour les plus privilégiés a été accordée quasi clandestinement.

Jusque-là, ces messieurs les chefs, pour la plupart, se faisaient un plaisir de nous le dire en ouvrant orgueilleusement leur calepin. Cette fois rien... pas de publicité, nous l'avons vue sur la feuille de paye.

Pour Michelin, cette augmentation ne devrait pas être divulguée. Avec la modicité de l'augmentation, la complication des feuilles de paye, l'augmentation générale du coût de la vie, elle peut fort bien passer inaperçue.

Pourquoi ce silence ?

Sûrement pas à cause de l'insignifiance de l'augmentation, Michelin n'a honte de rien. L'explication est plus simple. Le coût de la vie augmente et, comme à défaut de faire grève nous manifestons avec nos pieds en quittant l'entreprise, il faut bien que Michelin ne laisse pas l'écart se creuser trop ; mais, après avoir fait pression sur tous les petits patrons de la région pour qu'ils maintiennent les salaires, il peut difficilement se vanter d'accorder lui, des augmentations si modiques soient-elles.

Voilà le but du plan de stabilisation, bloquer les salaires chez les petits patrons pour permettre aux grands trusts de garder leur main-d'œuvre à moindre frais.

(Extrait du n° 106 de la V.O. Michelin).

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE (Saint-Nazaire)

UN PEU DE CLARTE DANS LE PELE-MELE

« La Voix » progresse, en raison de la clarté de ses explications qui partent d'en bas.

Le cafouillis des précaires accords entre professionnels et fonctionnaires du syndicalisme officiel justifie le manque de confiance des travailleurs dans les actions limitées à la localité, à l'usine ou à la profession.

Le bulletin de l'U.L. C.G.T. déraille en concluant que notre clarté crée des courants qui dévient l'action de masse en profitant de la combativité ouvrière.

Cela résulte de certaines confusions :

1) Pour eux, l'action de masse, c'est la lutte par secteur, profession, corporation, bureau ou atelier, agrémentée d'une signature aux côtés des Pinczon - Grandval.

2) Pour nous, et pour les travailleurs, l'action de masse, c'est la marche sur Paris et la manifestation nationale qui rassemblerait sur place un poids suffisant pour faire céder le Pouvoir.

Le fonds national de l'emploi, dans ses applications aux licenciés locaux, n'a pas résolu le problème de l'heure. Les commandes de 2 paquebots français et chinois, les travaux en cours à destination de l'U.R.S.S. et d'Israël et la construction d'un rafiot pour la S.N.C.F. ne résolvent pas le problème de l'emploi du centre névralgique Nantes - Saint-Nazaire.

Le chômage hante notre région et nous ne sommes pas les seuls à le répéter. Les secrétaires départementaux l'ont dit au rassemblement semi-commun du 1er mai : 500 licenciements dans l'immédiat dans la métallurgie nantaise et plusieurs centaines d'ici la fin de l'année chez Pinczon. Il y a aussi été question du rassemblement régional avec les paysans et les étudiants. S'il faut y passer, allons-y... et préparons le rassemblement national avec les cheminots et les copains des transports. Nous y exigerons, tous ensemble, le salaire décent effectivement garanti.

La revendication des travailleurs c'est le pouvoir d'achat garanti par l'échelle mobile des salaires, traitements et retraites. C'est aux employeurs qu'il appartient de rechercher des commandes et à l'Etat de garantir le pouvoir d'achat des salariés en cas de défaillance ou d'incapacité de ses serviteurs.

Il ne saurait par conséquent être question de pause et ce n'est pas vers une simili-réédition de la cavalcade du 18 mars que les efforts communs ou parallèles doivent tendre. C'est avec la grève générale possible (que soit fait un référendum commun) que tous les problèmes en suspens se régleraient. Et l'idée grandissante de la marche sur Paris (par Nantes-chômage) va dans ce bon sens.

Prière d'adresser la correspondance à
VOIX OUVRIERE
29, rue de Château-Landon
PARIS (10e)
et d'envoyer les fonds à
M. Maurice SCHRŒDT
(même adresse)
C. C. P. 9424-78 - PARIS

C.A.F.L. (Saint-Chamond)

A PROPOS DES LICENCIEMENTS A LA S F A C

Les établissements Schneider (grosse métallurgie) s'installèrent, à l'origine, à proximité des mines de fer et de charbon du Creusot. En quelques années, les profits furent énormes. Mais les mines s'épuisaient. On reconvertit alors peu à peu les usines du Creusot et des alentours pour y faire de la métallurgie plus légère et de la mécanique. On étendit la société vers Saint-Etienne et dans l'Est, là où le charbon est abondant. Près du canal de Bourgogne, à Chalon-sur-Saône, on se mit à fabriquer des chalands. Tous ces déplacements et reconversions furent de bonnes affaires pour la société, mais évidemment pas pour les travailleurs « reconvertis » du Creusot.

Aujourd'hui, le puissant trust Schneider continue comme par le passé, et comme tous les capitalistes, à remanier son « empire » selon les nouvelles données de l'économie. A Saint-Etienne on supprime les départements de vannes et de ponts roulants qu'on transfère à Chalon et Anzin. Pas pour le plaisir, évidemment, mais parce que c'est rentable.

Mais 470 travailleurs sont laissés pour compte, et doivent se « reclasser ».

Rappelons-nous que la C.A.F.L. veut fermer l'usine du Boucaut, c'est-à-dire y retirer ses capitaux pour les placer ailleurs (à Dunkerque surtout). Est-ce une perte pour la C.A.F.L. ? Non bien sûr : depuis que l'usine du Boucaut existe les capitaux sont amortis depuis belle lurette. Maintenant l'affaire n'est plus rentable, on envoie les capitaux ailleurs, voilà tout. Et les ouvriers du Boucaut ? Les capitalistes ne savent que leur donner le conseil d'aller à Dunkerque,... suivre les capitaux.

Quand les patrons déplacent des usines ou les reconvertissent, c'est dans l'intérêt de leurs profits. Mais depuis deux siècles que le capitalisme existe, ce genre de progrès a mis des millions de travailleurs dans l'insécurité. Il serait vain de s'opposer au progrès, mais ce que nous voulons, ce que veulent les licenciés ou futurs licenciés de la S.F.A.C., du Boucaut, de Decazeville... et peut-être nous aussi un jour, c'est profiter du progrès. La reconversion ne doit pas se faire sur notre dos, au contraire nous devons en bénéficier, et que cela se traduise par une amélioration de notre niveau de vie.

OU EST LA SOLUTION ?

Où en sommes-nous à la C.A.F.L. a Saint-Chamond, en matière de lutte et de revendications ?

Sur les panneaux d'affichage, il n'y a pas grand chose de nouveaux, ou bien il y en a des pages et des pages souvent fastidieuses à lire. Et après les avoir lues, on n'est pas plus avancé. Sur les panneaux d'affichage, il y a certains mots écrits en gros : voir, penser, agir. Alors, nous ouvriers, que devons-nous penser de nos syndicats puisqu'il n'y a rien à voir sur les panneaux. Pourquoi les syndicats n'organisent-ils pas de réunions où l'on puisse discuter de ce que nous avons à faire ? La solution serait-elle d'agir sans eux ?

(Extrait du n° 18 de la V.O. C.A.F.L. Saint-Chamond.)

HOSPICES CIVILS (Lyon)

PRIME DE SERVICE ET AUGMENTATION DES SALAIRES

Enfin, nous l'avons, nous la touchons. De quoi s'agit-il ? Mais de la prime de service, bien entendu. Celle de... 1962, bien entendu. Toujours en retard pour ce qu'elle nous doit, l'Administration des H.C.L. nous la verse enfin. Bien sûr, il y a eu des blocages en cours de route, de crédits en particulier. C'est toujours la même histoire lorsqu'il s'agit de nous payer.

Cette prime ne va pas nous permettre de faire des folies, elle va tout au plus « boucher des trous », aider un peu à soulager la grande misère des fins de mois, et cela nous montre bien à quel point ce n'est pas d'une prime exceptionnelle que nous avons besoin, mais d'une augmentation mensuelle des salaires. C'est tous les mois que nous avons besoin d'un supplément substantiel, et cela que nous soyons auxiliaires ou titulaires. Le système des auxiliaires est un scandale permanent, et pas plus cette discrimination, dans l'attribution de la prime de service, que les autres discriminations, n'est acceptable.

Mais plutôt que nous battre, ou faire se battre séparément les auxiliaires, pour qu'on leur donne cette prime, il serait plus efficace et plus avantageux de lutter tous ensemble pour une augmentation des salaires de 200 F par mois, car c'est au minimum ce qui nous manque.

(Extrait du n° 15 de la V.O. H.C.L.).

ANTAR (DONGE)

LA DEMOCRATIE SYNDICALE ET LA C. G. T.

Après la grande manifestation de Nantes du 19 février, des militants syndicalistes de cette ville, des métallurgistes, des enseignants, des traminots et des dockers, appartenant à la C.G.T., à la C.F.T.C., à F.O. et à la F.E.N. ont signé un appel s'adressant à tous les travailleurs du pays, en faveur d'une action d'ensemble sur le plan national, traduisant ainsi la pensée de milliers d'exploités.

A la C.G.T., où l'on affiche un mépris absolu de la démocratie syndicale, on ne fit rien de mieux que de prononcer l'exclusion d'une dizaine de militants de la métallurgie nantaise, car en définitive les bureaucrates syndicaux de la C.G.T. considèrent que seul le point de vue de l'appareil syndical, inféodé au Parti Communiste Français, est valable.

Aux travailleurs de juger.

NEYRPIC (Grenoble)

FAISONS LE POINT

A Neyrpic, la situation va en se détériorant chaque jour. Depuis des mois, les départs volontaires ont largement dépassé le chiffre primitif des licenciements. Glasser n'a reculé sur rien ou presque. S'il a maintenu le fameux accord général, il n'a rien cédé sur le plan des salaires et des licenciements. Après des mois et des mois de lutte, après la trêve et la reprise, après le ballet des heures perdues chaque jour, pendant des semaines, où en sommes-nous ?

A Beauvert, nos camarades des Expéditions ont reçu la lettre recommandée leur signifiant leur licenciement. Ils seraient réembauchés « à l'essai » par l'entreprise qui reprend l'affaire. Glasser espère ainsi régler la chose en douceur, mais nos camarades ont refusé ce type de règlement. Un mois à l'essai, c'est peut-être reculer pour mieux sauter, c'est aussi, même si tout se passe bien, accepter le licenciement de Neyrpic et les conditions d'une réembauche sans discussion possible.

A Croix-Rouge, on parle encore de 120 licenciements, à l'Expédition, à la Papeterie. On en parle et on ne sait rien.

Une seule chose est certaine. La politique de Glasser est parfaitement concertée. Il sait ce qu'il veut et il est décidé à le faire quels que soient les obstacles que cette politique ne peut manquer de soulever sur le plan de l'entreprise, comme sur la région. Dans ce conflit, Glasser a l'appui de la finance et du pouvoir. Sa détermination en est renforcée.

Nous qui allons de Comité de soutien en Comité régional de défense de l'emploi, si nous avons la sympathie de bien des milieux, nous n'avons dans la lutte qu'une seule force, un seul appui : la solidarité de tous les travailleurs. Car ce n'est pas SEULEMENT à Neyrpic que nous pouvons combattre Glasser, c'est aussi à Paris. Ce n'est pas nous SEULS qui obtiendrons l'arrêt des licenciements, la garantie de l'emploi, l'augmentation des salaires, mais avec nos camarades des secteurs les plus favorisés.

Aujourd'hui, bien qu'à Grenoble la situation soit précaire, sur le plan national, au contraire, c'est le plein emploi, « l'expansion » comme disent les économistes bourgeois. et la situation du marché de la main-d'œuvre nous est favorable.

A Neyrpic, comme à St-Nazaire, les travailleurs se doivent de mettre en avant les revendications générales que la classe ouvrière dans son ensemble est en état d'arracher au patronat par la lutte de tous.

UCLAF

ROUSSEL'S FLORALIES

C'est fou ce qu'on s'intéresse à nous ! Il ne se passe pas une semaine où on ait de la visite. On vient voir, photographier, superviser..., vendredi 24 avril, c'était les huiles. On nous avait prévenus à l'avance pour que tout soit impeccable, sans doute pour inciter ces messieurs de la Haute finance à prendre quelques actions dans cette « boîte modèle ». Et comme dans ces cas la direction sait être prévoyante, elle s'est arrangée pour que les grévistes du 18 mars n'aient pas encore reçu les fameuses lettres ; ainsi rien n'est venu troubler le tour des futurs propriétaires et du grand patron.

Après cette inspection, ces messieurs se sont arrêtés au restaurant spécialement aménagé de l'usine 1. La direction n'avait rien négligé et c'est parmi les fleurs que tout ce beau monde s'est restauré.

Il est vrai que Roussel UCLAF est une boîte paradisiaque. Nous tous qui nous y pressons dès le petit matin pour y goûter près de 9 heures par jour cette douce atmosphère fleurie, nous connaissons tous les charmes de cette honorable maison : les chefs aimables et souriants sont aux petits soins pour nous, le patron très dévoué se prive pour nous payer, et il arrive même que nous ayons des médailles en plus. On ne s'en sépare, à 65 ans, que la larme à l'œil et la panse légère. Chère... chère maison !

Nous aimons tellement ces visites qui nous permettent de prendre conscience de notre bonheur.

ESCROQUERIES ROUSSEL

Vendredi 24 avril nous recevions une lettre de la direction nous pénalisant pour notre absence injustifiée du 18 mars à partir de 16 heures. L'objet de cette lettre était de nous prévenir que notre prime de fin d'année serait amputée de 1,5 %.

L'absence — disons-le tout de suite — n'était injustifiée que pour le patron ; pour nous, c'était 1 heure ou 1 h. 30 de grève dans le cadre de la journée nationale de revendications du 18 mars. Mais Roussel n'admet pas que « ses » employés fassent grève. Alors quand nous enfreignons la discipline de la maison il nous donne une amende.

Mais les amendes étant interdites par la loi, il se débrouille autrement : simplement il rogne une partie des 44 % de la prime de fin d'année soumise à l'assiduité et le tour est joué.

L'amende pour fait de grève, en 1964, c'est la retenue sur la prime. Contre cela, une seule solution : **l'intégration des primes dans le salaire.**

Tant que nous accepterons qu'une partie importante de nos rémunérations nous soit versée sous forme de prime nous permettrons de telles manœuvres. La défense de notre niveau de vie passe également par l'intégration des primes.

(Extrait du n° 45 de la V.O. ROUSSEL - UCLAF

HISPANO-SUIZA

OU SONT LES PIGEONS ?

Depuis quelques temps nous avons pu constater que la cantine Hispano-Suiza a augmenté. Le coût de la vie aussi d'ailleurs. Nous comprenons donc bien que le C.E. qui gère la cantine, se débatte dans des difficultés financières insurmontables et finisse par mécontenter tous les travailleurs par la qualité et le prix des repas.

Ces difficultés ne sont insurmontables que pour qui veut bien se les mettre sur le dos.

Car, en fait, rien n'obligeait le C.E. à prendre en mains la gestion de la cantine. Il pouvait fort bien la laisser, comme auparavant, aux mains du patron qui est bien obligé de nourrir le personnel qui vient travailler pour lui.

Le C.E. a bien d'autres choses à faire que de jouer les marchands de soupe. Entre autres, mener la lutte pour une véritable revalorisation des salaires.

P.S. — Mais puisqu'il s'en occupe et qu'il parle de temps en temps de largesses, sous le nom de repas amélioré, qu'il le fasse, au moins, vraiment largement (nous avons eu du mal à dénicher le bout de pigeonneau coincé entre deux petits pois).

(Extrait du n° 4 de la V.O. Hispano-Suiza.)

GENÈVE

NOTRE SANTE, LA DIRECTION S'EN ...

A l'atelier de dégraissage, les conditions de travail sont particulièrement déplorables et qui plus est elles menacent notre santé... L'atelier est bas et sans ouverture et l'air n'étant pas ainsi renouvelé, nos camarades respirent toute la « sainte journée » les vapeurs de trichlore qui se dégagent des cuves de solvant et dont la respiration pendant quelque temps peut provoquer des évanouissements.

A cela s'ajoutent des cadences rapides, difficiles à tenir.

Il suffirait pourtant d'un système d'aération, aspirateur par exemple, pour que nos conditions de travail soient assainies. Cela semble pourtant ne pas être si simple pour la direction, ni même pour l'inspecteur du travail pour qui « il faudra envisager une solution ».

Pirouette comme une autre pour éluder le problème et il faudra sans doute que nous nous mettions en colère (c'est le seul langage que comprend la direction) pour qu'on nous installe un aspirateur.

DE L'AGITATION POUR RIEN

La semaine dernière, une grande agitation a régné dans l'usine. La direction a en effet proposé à nos responsables syndicaux une modification d'horaires : la journée de l'Ascension serait travaillée normalement et payée comme une journée normale. En compensation, un jour de congé supplémentaire, le 31 août, serait payé. De plus, la direction proposait de travailler le samedi 23 mai et d'accorder en contre partie le lundi 13 juillet, ce qui nous permettrait de faire le pont.

Cet aménagement par la direction de sa production a divisé les syndicats. La CGT était résolument hostile et la CFTC voulait demander l'avis du personnel. Finalement, après de nombreuses altercations, un référendum a été décidé et une grande majorité d'entre nous a accepté l'aménagement proposé. Quant aux autres, la direction a bien voulu leur laisser la liberté de choix, ce qui, de toute façon, ne dérange pas sa production vu le nombre important de ceux qui viendront travailler le jour de l'Ascension.

Il est curieux de remarquer que, lors des mouvements revendicatifs qui concernent notre sort, aucune consultation n'est organisée par les syndicats. Mais dans le cas présent, où nous n'avions rien à gagner rien à perdre, nos organisations ont su se montrer démocratiques (et même dans ce cas, c'est parce qu'elles étaient divisées). La démocratie ouvrière ne consiste pas à faire voter les travailleur sur des broutilles mais à les consulter sur des questions sérieuses.

Et puisqu'un référendum a été organisé, ce qui prouve que matériellement la chose est possible, pourquoi ne pas en faire un autre où chacun pourra exprimer quelles sont les revendications qu'il estime les plus importantes et comment il compte les faire aboutir ?

Faire ce référendum et tenir compte de ses résultats serait déjà une preuve d'esprit démocratique.

(Extrait du n° 72 du la V.O., Genève.)

SNECMA

LE MOTEUR DE L'HISTOIRE

A Kellermann, les mêmes bruits circulent, les mêmes craintes se font sentir. On parle toujours de manque de travail aux études, de ne pas reprendre les jeunes revenant du service militaire, et de « pousser » à la retraite ceux d'entre nous ayant atteint 63 ans.

La Direction, elle, poursuit sa politique et compte bien nous faire payer les frais de transfert à Corbeil.

Pendant ce temps, où en est la « lutte » menée par les organisations syndicales ?

Pour le Comité Central d'Entreprise, il s'agit d'envoyer une lettre reprochant au Président Directeur général de ne pas l'informer des décisions qu'il compte prendre.

Les organisations syndicales C.G.T., C.F.T.C. et le Parti Communiste Français pleurent sur le fait que les fabrications militaires ont amené l'usine dans une impasse, mais toutes ces organisations regrettent aussi que la Direction ait décidé d'acheter ses moteurs en Amérique, ce qui bien sûr devrait diminuer la charge de travail de l'usine. Toutes ces organisations, tout en lui reprochant son caractère militaire sont pou rle moteur français.

Nous, si nous avons à prendre position ce n'est pas sur le fait que les moteurs soient français ou américains. C'est d'abord sur le fait qu'ils servent ou ne servent pas à la guerre.

Ce que nous voulons c'est travailler pour la paix et que votre travail nous fasse vivre décemment.

DIGNITE ET DIGESTION OUVRIERE

M. le président de la commission du restaurant d'Entreprise s'adresse à nous dans un tract en ces termes :

« Tenant compte du caractère que représente pour tous les travailleurs le 1er mai ; nous tenons à marquer dignement cette journée de fête en vous proposant un repas sensiblement amélioré ».

Vraiment nos « représentants » ne trouvent pour nous parler du 1er mai que le même langage que la bourgeoisie : c'est la fête on va bien manger et chercher du muguet.

Mais si en France le 1er mai ne représente qu'un jour de congé comme les autres dans des pays comme l'Espagne et le Portugal des travailleurs se souviennent de cette journée internationale de lutte et manifestent en dépit d'une répression féroce.

Mais cela fait belle lurette que toutes les organisations se réclamant de la classe ouvrière ont abandonné l'internationalisme et l'on voit le P.C.F. faire la quête à la porte de l'usine pour « l'Envol » dans un drapeau tricolore.

(Extrait du n° 34 de la Voix S.N.E.C.M.A.)

RHONE POULENC
(VITRY-SUR-SEINE)

CE N'EST PAS FINI,

Nous aurions dû faire grève le 28 avril, de 2 à 24 heures suivant l'appel des syndicats C.G.T., C.F.T.C., F.O. Les sections syndicales Rhône-Poulenc n'ont donné au cune consigne. Pourquoi ? Que s'est-il passé ? Un conseil syndical C.G.T. avait décidé de proposer un débrayage de deux heures à la C.F.T.C., celle-ci a refusé alléguant que personne ne sortirait.

Pendant cette période deux tracts sont distribués, un par la C.F.T.C. traitant amèrement et bien tardivement des élections, l'autre par la C.G.T., mettant en cause la C.F.T.C. qui n'a rien voulu faire.

Résultat : nous n'avons rien fait et cela parce que les quelques bonshommes qui au nom des sections syndicales ont discuté sur « grève ou pas grève » n'ont pas réussi à se mettre d'accord. Quoi qu'il en soit, cette fois-ci les bureaucrates qui sont à la tête des sections syndicales sont allés un peu loin et nous ont pris pour des moutons.

Il apparaît de plus en plus évident que si nous voulons vraiment faire quelque chose de sérieux, il faudra pousser les syndicats et prendre nous-mêmes les initiatives de la lutte et de son organisation, car ceux qui prétendent le faire se contentent de faire semblant.

(Extrait du n° 26 de la V.O., Rhône-Poulenc).

TOUJOURS DES MARRANTS !

La C. F. T. a passé un communiqué dans « Le Monde », pour suggérer que si la grève décidée pour le 28 n'a pas été suivie dans certaines usines (et d'énumer les quelques entreprises qui ne l'ont pas suivie), c'est parce qu'elle la déconseillait.

Nous ne pensions pas que les indépendants pouvaient avoir une aussi large audience auprès des travailleurs et puissent les influencer dans leur action au point de les empêcher de faire grève s'ils en ont envie.

Cette « explication » est du plus grand comique, c'est tout ce qu'on peut en dire.

PANHARD (Paris - 13e)

SOLIDARITE OUVRIERE

Un mensuel vient d'être licencié pour son activité syndicale. La direction a donné comme motif la suppression de son poste, mais la vérité c'est que ce camarade syndiqué à la CFTC pensait qu'il fallait faire autre chose que payer un timbre tous les mois.

La direction n'aime pas qu'un militant prenne sa tâche de syndicaliste à cœur. Et là, qu'il s'agisse d'employés hautement qualifiés ou de manœuvres, elle réagira avec une égale vigueur. Car, au fond, quelle que soit notre qualification ou notre place dans la « hiérarchie » professionnelle, pour le patron nous ne sommes que ses salariés, ses exploités.

En frappant ce militant, la direction nous a frappés tous. En le défendant et en défendant tous ceux à qui cela pourrait arriver, nous ne manifestons pas seulement une solidarité élémentaire, nous nous défendons nous-mêmes.

POUR NOUS... CE N'EST PAS LA FETE

La direction a l'intention de nous faire récupérer le jour de l'Ascension férié, chômé et non payé, le samedi 9 mai.

Evidemment, nous sommes bien contents d'avoir un jour de repos. Mais quel jour de repos ! Non seulement il n'est pas payé, mais en plus il est à récupérer.

Cela veut dire, en fait, que le patron modifie à son goût la semaine de travail. Pour lui, seul compte le profit, et ce que l'on nous accorde d'un côté, il nous le reprend de l'autre. Pour nous, les jours de repos sont acquis et non seulement nous n'avons pas à les récupérer mais nous avons à exiger qu'il nous soient payés.

CHAUSSON

L'ACCORD QUI NOUS DIVISE

L'accord de la Chenard arrive à expiration et les travailleurs de cette usine ont engagé la lutte sous la direction des organisations syndicales pour obtenir l'alignement sur l'accord de la SUC.

Nous pouvons voir à ce propos à quoi aboutit la politique des accords d'entreprises : à la division des travailleurs exploités par le même patron ; ceux de la Chenard étant désavantagée par rapport à ceux de la SUC par un accord qui fut en fin de compte signé par les syndicats, l'année dernière, se trouvent à présent contraints d'engager une lutte nécessitant une dépense d'énergie importante pour obtenir ceux que d'autres ont déjà. Il n'y a qu'un gagnant à ce jeu : le patron, car il aurait été plus efficace que tous les travailleurs de la SUC se mobilisent ensemble dans une lutte avec des objectifs communs pour tous. Car cette course n'aboutit qu'à un gaspillage d'énergie. Il est certes, important que les travailleurs de la Chenard obtiennent les mêmes avantages que ceux de la SUC, mais ce n'est pas cela qui assurera la sécurité et la stabilité de l'emploi de tous car il ne faut pas oublier que l'accord n'engage que fort peu la direction qui peut le dénoncer quand bon lui semble.

Les syndicats vont-ils accepter une fois de plus la loi du patron en signant l'accord, ou bien vont-ils se décider à engager la lutte véritable ?

(Extrait du N° 164 de la V.O. - Chausson.)

ASSISTANCE PUBLIQUE

MICRO-SYNDICALISME

La C.G.T. qui se veut unitaire et qui veut être près des travailleurs, s'est fixé comme objectif de transformer le syndicat de l'A.P. en union syndicale dont elle porte d'ailleurs le nom depuis le 14e Congrès.

En transformant chaque section syndicale d'hôpital en syndicat et en formant des sections par service ou même par salle, elle espère ainsi toucher un plus grand nombre d'agents. Nous ne voyons pas en quoi les luttes que nous pourrions entreprendre seraient plus efficaces.

Un tel changement ne pourrait même tendre à faire croire à l' « autonomie » des services et à les cloisonner. Or, le problème reste toujours le même : celui d'adapter les moyens de lutte à nos revendications et notamment d'unifier nos forces pour les revendications qui se placent sur le plan général.

Lorsque nous voudrons obtenir une réelle augmentation de salaire et la réduction du temps de travail, ce n'est qu'en luttant ensemble, que nous soyons Bicêtre, Cochin, La Salpétrière, Rothschild ou d'ailleurs que nous y arriverons et non pas chacun dans notre service ou notre salle.

(Extrait du n° 47 de la Voix A.P.)

FANTOMES VOLANTS

Voici de nouveau la période des vacances et le problème des remplacements se pose de plus en plus difficilement.

Par la note de M. Damelon nos vacances s'étalent maintenant sur cinq mois. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette amélioration puisque nous demandons l'étalement sur 4 mois, mais M. Damelon a oublié une des choses principales : les remplacements.

Lorsque nous sommes malades le problème est aussi difficile à résoudre et beaucoup d'entre nous préfèrent ne pas s'arrêter plutôt que de savoir que leur travail sera effectué par leurs camarades de service.

Ce n'est pas en venant travailler à demi-morts ou en changeant nos vacances pour les « besoins du service » que l'A.P. augmentera le personnel. Il existe dans les effectifs d'hôpitaux un certain nombre de « volants » qui remplacent les malades, les repos, les vacances. Avec les démissions les volants sont devenus fixes. Nous avons X directeurs, X chefs du personnel, c'est à eux de trouver une solution. Nous n'avons pas à nous débrouiller pour eux. Lorsque dans un service il n'y aura que des malades et des camarades en vacances, à moins de mettre les malades à la porte, il faudra bien trouver du personnel. Ne jouons pas au martyr. Lorsque nous sommes malades arrêtons-nous, nos vacances prenons-les à la période que nous désirons. Il n'y a que de cette façon que l'A.P. remettra les volants.

DESFOSSÉS

NOUS METTRE EN GARDE

Des bruits courent depuis peu, que de nouvelles compressions de personnel seraient envisagées par la direction, à la Taille-douce, à l'héliogravure. La raison invoquée est classique : manque de travail.

Une réunion est prévue pour le 13 mai, au cours de laquelle M. Mermet daignera nous informer plus précisément des mesures qu'il entend prendre à notre égard. Evidemment jusqu'à cette date tout reste dans le vague et cela permet toutes les interprétations. Sans connaître toutes les précisions, nous savons en tout cas que nous n'avons que faire des problèmes posés à M. Mermet qui se complait à en créer à l'occasion pour entamer notre résistance. Nous savons depuis longtemps ce que valent les explications, les justifications de la direction, quand elle prend de telles mesures, et qui ne servent qu'à nous duper. Nous en avons eu la triste expérience lors des licenciements survenus à la brochure pour « baisse de travail » qui avaient rejeté 80 de nos camarades à la rue et quand quelques mois après dans ce même secteur, la direction réembauchait du personnel pour satisfaire sa production.

Mais enfin quelle que soit la cause qui provoque ces opérations chirurgicales il reste que nous sommes les victimes et cela seul nous intéresse. Que ce soit une tactique délibérée de la direction pour freiner nos revendications ou que ce soit par manque de travail réel, pour nous, le résultat est le même. C'est pourquoi là encore, nous n'avons pas à orienter notre choix en fonction de ce que dira ou ne dira pas M. Mermet. Son rôle c'est de nous jouer, de nous tromper, de nous battre. Dès maintenant nous devons nous informer les uns les autres de la situation dans les services, être prêts à nous défendre et envisager les moyens de cette défense.

Si le syndicat, cette fois, ne renonce pas à la lutte en se jetant la face par terre et en criant à la fatalité et à l'impuissance, alors nous pourrons être avec lui. Sinon, il nous faudra organiser notre défense nous-mêmes.

(Extrait du n° 88 de la V.O. Desfossés).

CHEMINOTS

ET MAINTENANT... (suite)

Dans notre numéro de la quinzaine dernière, nous étions à la recherche d'une semaine d'action.

Aujourd'hui, on recherche un résultat positif à notre grève du 18 mars + notre « semaine d'action » + notre grève de 36 heures.

On pouvait croire qu'après le 18 mars, les cheminots allaient être appelés à intensifier leur action, en vue d'obtenir quelque chose de réel et de palpable.

On leur a offert une nouvelle grève... tournante de 36 heures, après une semaine d'action... pétitionnaire.

Le résultat positif de toutes ces actions n'apparaissant pas clairement — et pour cause — dans l'esprit de nombreux cheminots, la dernière grève n'a été suivie que très variablement suivant les régions ou les centres.

D'ailleurs les mots d'ordre étaient volontairement imprécis et la plus grande latitude était laissée aux responsables locaux.

Cette latitude, certains l'ont prise à leur compte.

C'est ainsi qu'à la gare de Lyon un certain nombre d'administratifs qu'on ne peut taxer de « jaunes », vus leurs antécédents, prirent la décision de ne pas participer au mouvement qui, estimaient-ils, ne répondait plus ni dans ses formes, ni dans ses objectifs, à leurs aspirations.

Depuis le 5 mars, les discussions à la commission mixte du statut sont terminées.

Et c'est pour provoquer la réouverture de ces discusions que les centrales syndicales nous ont appelé à « marquer des arrêts de travail » durant les dernières 36 heures d'avril.

Pour provoquer de simples discussions stériles, des grèves renouvellées de 24 heures, c'est trop.

Pour arracher véritablement nos revendications, ce n'est pas assez.

Il faut savoir donner aux formes d'action les objectifs qui leur conviennent, et donner aux objectifs les actions nécessaires pour les atteindre.

Si nos centrales continuent à mener le combat d'escarmouche actuel, il est propable que la S.N.C.F. pourra sans crainte réaliser chaque fois, et même dépasser, son plan minimum de transport, qu'elle a une fois pour toutes mis au point en cas de grève.

Quant aux cheminots, ils resterent toujours gros-Jean comme devant.

OPERATION MISTRAL

3.500 traverses qui défilent à la minute devant la cabine de conduite ; des centaines de signaux multicolores qui se succèdent à raison de 80 à l'heure ; un convoi qui roule à 140 et qui transporte plusieurs centaines de vies humaines dont on a moralement la responsabilité : des nerfs qui lâchent, des yeux qui se brouillent, une tête qui bouillonne parce qu'elle a peur de ne pas faire l'heure...

Opération Mistral !

L'aiguille qu'il faut faire sans hésitation à la seconde précise pour ne pas « tôler » le Grand Train ; la régulation qu'on suit à la minute ; les problèmes de rencontres auxquels il faut penser sans cesse en « banalisées » ; hantise perpétuelle de l'accident toujours possible...

Opération Mistral !

Refoulement souvent dangereux, chantier de lavage, passage sur fosse, nettoyage, réparations, machine et voitures qu'on entretient et qu'on astique : huile, crasse, sueur...

Opération Mistral !

La caténaire qu'il faut conserver en bon état et par tous les temps ; la voie qu'il faut sans cesse « bourrer », refaire, défaire, vérifier, consolider, contrôler : vent, pluie, neige, verglas...

Opération Mistral !

Les nuits que l'on passe ailleurs que chez soi ; les dimanches où l'on oublie qu'on a des gosses et une femme ; les vacances que l'on prend quand les autres n'en veulent plus...

Opération Mistral !

Et pendant tout ce temps, où était Pierre Sabbagh ?

(Extrait du N° 108 de la V.O. Cheminots Générale.)

GARE DU NORD

ENTORSE A LA BONNE MARCHE DU SERVICE

Au début du mois d'avril une femme du bureau des plis de Paris-Nord a trébuché dans les sacs, et s'est foulé une cheville.

En effet, depuis le transfert des finances dans le bureau, un encombrement indescriptible y règne : les chariots, les sacs, les colis, entravent et même empêchent, aux heures de pointe, la circulation des agents. Pour se déplacer, il faut jouer les acrobates. Mais ce qui est un comble, ce sont les réflexions de nos chefs.

Un accident entraîne toujours un tas de formalités : il faut établir les responsabilités. Et voilà le génial chef de gare qui pose la question : « Pourquoi les sacs et les colis trainent-ils par terre ? »

Lorsque le CG arrive dans le bureau pour nous poser une telle question, il se moque de nous. Ignorerait-il nos conditions de travail, alors que c'est lui-même qui nous les impose ? Non ! Nous ne sommes pas dupes, d'ailleurs il se garde bien de venir pendant les heures de pointe se rendre compte par lui-même. La seule vision de ce spectacle pourrait le fatiguer !

Il a beau enlever les agents, les sacs et les colis restent, et lui, il se sauve.

Mais, au fait, ne pourrions-nous pas nous débarrasser de tous ces sacs en les portant dans son bureau ?...

Chapelle-Triage

LA SOLUTION

Le mois dernier à Chapelle Inter et Chapelle Triage nous avons enregistré la démission d'une dizaine de jeunes camarades. Nous comprenons facilement la décision de ces cheminots : les conditions de travail qu'on leur impose et la paie qu'ils reçoivent font que ces derniers partent ailleurs.

Mais il y a un autre aspect du problème : depuis quelques années qu'ils sont là, ils n'ont pu par leurs luttes acquérir de meilleures conditions d'existence. Et, ce qui est grave c'est que ces camarades ont perdu toute confiance dans les solutions d'ensemble. Ceci est la faute des organisations syndicales qui, par les illusions, ont détruit toute la combativité qu'ils avaient.

Ils s'en remettent aux solutions individuelles, mais ces solutions n'en sont pas. C'est une illusion que de croire qu'ailleurs c'est meilleur que là. Partout où nous irons, nous aurons à nous battre contre les patrons quels qu'ils soient, et c'est là où nous sommes que nous devons lutter.

C'est au moment où le patron a le plus besoin de nous qu'il faut en profiter, et, à la S.N.C.F., en ce moment, nous sommes relativement en bonne position.

(Extrait n° 17 de la Voix Chapelle Triage.)

CSF (Issy-les-Moulineaux)

SECURITE D'ABORD

Les incidents et accidents dus au manque de préoccupation sur la sécurité se multiplient dans l'usine : incendie de l'atelier d'imprégnation, électrocution d'un AT, explosion d'un fût de trichlore. Comme toujours, les consignes de sécurité, la réfection du matériel viennent après.

A l'entrée des labos, par exemple, on peut voir depuis environ un mois : « Défense d'entrer... danger d'électrocution. » Cela en réaction à l'électrocution d'un AT. En effet les AT ont l'habitude de travailler sur des montages volants sous des tensions élevées.

Mais toutes les recommandations n'y feront rien sans mesures de protection plus efficaces.

Les impératifs de production prennent le pas sur les impératifs de la sécurité. La CGT a raison de réclamer que : « les délégués au comité d'hygiène et sécurité aient la possibilité d'arrêter sur-le-champ tout travail qui ne s'effectuerait pas dans des conditions de sécurité satisfaisantes ». Elle a entièrement raison, mais pour cela il ne faut pas attendre la bonne volonté de la direction. C'est à nous de refuser de travailler lorsque les conditions de sécurité ne sont pas respectées.

COOPERATION OU LUTTE DE CLASSE ?

Les sections syndicales C.G.T.-C.F.T.C.-C.G.C. des centres C.S.F. viennent nous communiquer la déclaration faite au C.C.E. du 28-4-64 par leurs représentants.

« Les représentants syndicaux dans la plus grande unité, s'indignent du peu d'esprit de coopération dont fait preuve la direction. Elles demandent à celle-ci d'abandonner un état d'esprit négatif, et de restaurer le comité dans le rôle de confrontation et de contrôle qui lui est assigné par la loi ».

Ce qui indigne notamment ces délégués au C.E.E., c'est le fait que la direction a octroyé « unilatéralement » l'augmentation de 2 %. (Accompagnant l'augmentation des 2 %, la direction a annoncé aussi « unilatéralement » la création d'un échelon supplémentaire pour la catégorie P 1, ce dont les organisations syndicales n'ont soufflé mot dans leur tract).

Ce faisant la direction ravit à nos « représentants » l'occasion de présenter ces 2 % comme le fruit de la lutte qu'elles ont mené sous forme des débrayages, pétitions, délégations. Car à défaut des luttes sérieuses, c'est des os que le patronat accorde périodiquement, que les organisations syndicales sont réduites à présenter aux travailleurs comme des victoires qu'elles auraient arrachées.

Car, c'est le seul bilan que permet de présenter la politique de coopération et de confrontation avec la bourgeoisie.

Or la direction vient de leur ravir encore cette dernière possibilité. Car elle n'a aucune raison d'en partager le mérite avec des organisations syndicales, pour des augmentations dans lesquelles elles n'y sont pour rien.

Ce qui laisse aux syndicats deux solutions : soit organiser une lutte décidée pour autre chose que les 2 %, et ceci veut dire bien autre chose que des pétitions ou des grèves tournantes, ou alors faire la démonstration de leur inutilité.

Et à défaut de l'organisation sérieuse de nos luttes, il ne reste à nos syndicats que des pleurnicheries et des mouvements d'humeur.

(Extrait du N° 63 de la V.O. - CSF Issy.)

C S F (Levallois)

UN PAS EN AVANT, DEUX PAS EN ARRIERE...

1° *A la réunion du lundi 16 mars (préparatoire à la journée nationale du 18), les ténors syndicaux nous avaient entretenus de la nécessité d'une lutte de grande envergure.*

2° *D'après les organisations syndicales, la journée du 18 mars fut un succès.*

3° *Dans un tract daté du 14-4-64 intitulé* actions : succès, *la C.G.T. déclare :*

« Avancer d'un petit pas vaut mieux que piétiner... »

« Déposer vos revendications auprès de la direction... »

On nous explique qu'il n'y a pas de petites revendications et qu'un avantage acquis ouvre une brèche dans l'indifférence patronale (souligné par nous V.O.).

Où est donc passé le grand succès du 18 mars, cette lutte de « grande envergure » qui devait faire plier le patronat ?

(Extrait du n° 20 de la V.O. C.S.F. Levallois.)

CITROËN (Région parisienne)

AU PILORI !

A l'infirmerie, certains responsables se figurant occuper une position élevée se permettent de nous rudoyer, ajoutant même vis-à-vis de nos camarades étrangers des humiliations de caractère chauvin. L'infirmière chef, dragon d'environ quarante-cinq ans que sa ménopause doit travailler et le bouledogue à lunettes de la salle de pansements, à qui sa laideur doit donner des complexes se distinguent particulièrement dans ce domaine du reste du personnel médical qui lui, est parfaitement correct.

A ces adjudants en blouses blanches nous rappelons que notre passage à l'infirmerie se justifie par la fatigue des 45 ou 50 heures d'une semaine de travail chez Citroën, et que nous ne sommes pas des chiens. Nous leur laissons les aboiements ; mais qu'ils se méfient, il faudra qu'ils apprennent à nous respecter, car il se pourrait qu'un jour, l'un d'entre nous se charge de leur retourner le paletot.

C.A.F. (Rue Viala - Paris-XV^e^)

MARCHANDS DE SOUPE OU MILITANTS OUVRIERS ?

Nous allons voter aujourd'hui pour élire nos représentants au Comité d'entreprise. Et chaque organisation quémande notre vote en nous promettant le Pérou. Votez pour nous, tout ira mieux. Certes, le C.E. gère des services, qui, pour certains, nous procurent des avantages. Mais est-ce le rôle de nos responsables syndicaux de se déguiser en gérant de cantine, ou en garde d'enfants ? Est-ce à eux de s'occuper de ces activités qui devraient être à la charge du patron ? Est-ce à eux de se débrouiller, alors que la direction, elle, tient les cordons de la bourse ? Est-ce à eux d'essuyer les critiques des employés quand la « soupe est mauvaise », alors que, par exemple, la direction est tenue par la loi de mettre à notre disposition une cantine...

Pour notre direction, cependant, l'affaire est bonne, elle gagne sur tous les tableaux. D'une part, elle se décharge de l'organisation des activités qui normalement devraient être à sa charge, et d'autre part, un certain nombre de militants ouvriers se trouve immobilisé par les tâches du C.E. et ne peut du même coup organiser nos luttes. Ce n'est pas le vote qui permettrait d'élire le « bon gestionnaire », qui améliorera sensiblement notre sort. Car il est important que nos responsables gardent leur liberté de mouvement afin d'organiser des luttes d'envergure qui seules apporteront les améliorations souhaitées par nous tous.

Mais le veulent-ils ?

(Extrait du n° 59 de la Voix C.A.F.)

PERMANENCE :

Tous les SAMEDIS de 16 h à 20 h

29, rue Château-Landon — PARIS (X^e^) —

THOMSON (Gennevilliers)

LES 40 HEURES ?... BALLON

Dans son programme, la C.G.T. parle de retour progressif aux 40 heures. Les traditions révolutionnaires se perdent : le 1^er^ mai 1906, la C.G.T. déclarait que les ouvriers ne travailleraient plus que 40 heures et pas au-delà. A l'heure actuelle, elle préconise des lâchers de ballons (voir la couverture de la « Vie Ouvrière » de la semaine dernière), alors qu'il y a 3 ans, pudeur perdue sans doute, lors d'une grève à la T.H. elle prenait position contre ces clowneries, alors que la C.F.T.C. était pour.

Par ailleurs, la C.F.T.C. dans un tract nous montre qu'elle attend la réduction progressive du temps de travail de la discussion avec la direction dans le cadre d'une commission. Il n'est d'ailleurs pas impossible que le patronat nous y mette un jour, à 40 heures, à cause du chômage, ou parce qu'il aura réussi, par l'augmentation de l'intensité du travail à « pomper » toute notre énergie en 8 heures. Mais ce n'est pas cela que nous voulons. Ce qu'il nous faut, c'est 40 heures ou même 35 tout de suite. Et pour cela, si les syndicats n'ont que des lâchers de ballons ou des commissions à nous proposer nous serons bien obligés de trouver à nous organiser sans eux.

A BAS LES ABATTEMENTS D'AGE !

Au mois de mars, les délégués posaient entre autres la question suivante : existe-t-il des abattements de salaires pour les jeunes de moins de 18 ans dans notre compagnie ?

La direction aurait répondu : « Il n'y a que trois cas d'abattement de salaires dans le centre nord, et nous ne faisons seulement qu'une retenue de 10 % au lieu de 20 % ».

Constatons que « notre » grande compagnie qu'elle le dise ou non enlève aux travailleurs de moins de 18 ans ce qui leur est dû.

En fait d'abattement, les jeunes « abattent » pour le moins autant de boulot que tous les travailleurs, et pour eux nous devons encore exiger un salaire intégral — A travail égal, salaire égal !

DE LA PAROLE AUX ACTES

Nous ne sommes plus qu'à quelques jours de l'Ascension, et depuis que des listes de pétitions ont circulé nous n'avons plus rien appris sur leur résultat. Résultat sur lequel il ne faut pas trop se faire d'illusions si le but n'est que de les présenter à la Direction pour lui demander son accord.

Une pétition peut-être le moyen de compter les gens d'accord pour une action, à condition qu'elle soit explicitée en disant par exemple : « en cas de réponse négative, nous prendrons quand même notre journée ». Sinon cela importe peut à la Direction puisqu'aucune action ne suit les signatures.

Nous attendons à ce propos les propositions des organisations qui ont lancé la pétition.

SE BATTRE POUR LE ROI DE...

Au programme du Parti Communiste Français figure la nationalisation des principales entreprises de l'industrie électronique, et la proposition de loi déposée par celui-ci à l'Assemblée Nationale nous a été distribuée.

La nationalisation serait-elle une formule magique capable de transformer notre sort ? Si l'on en juge par les salaires de nos camarades des entreprises nationalisées : S.N.C.F., E.G.F., fonctionnaires, etc..., cela n'est en rien le cas et le blocage des salaires est même pour eux bien plus effectif. Quant à la durée du temps de travail, elle est pratiquement la même dans les industries nationalisées que dans le privé. Que reste-t-il alors ? La garantie de l'emploi ? Parlons-en aux mineurs qui s'étaient mis en grève l'année dernière, obligés de se battre pour essayer de ne pas devenir des chômeurs.

Où sont alors les avantages des nationalisations ? Tout de même pas dans le fait que nous aurons des appareils de mesure français au lieu du matériel américain comme le demande la proposition de loi.

Il faut l'imbécillité chauvine du P.C.F. pour considérer cela comme un avantage pour les ouvriers. Peut-être celui-ci rétorquera-t-il que ce qu'il y a de différent, c'est qu'il préconise une participation ouvrière à la gestion. En effet, l'article 7 de la proposition de loi préconise un conseil d'administration de 31 membres dans lequel il y aurait 12 représentants « ouvriers » dont 3 des ingénieurs et 3 des cadres plus 5 représentants des confédérations syndicales. Tous les autres administrateurs étant eux plus nettement des représentants des intérêts des capitalistes.

Mais à quoi bon, et sans tenir compte de tout le contexte, qu'est-ce que cela pourrait changer puisque avec une telle composition, les représentants du capitalisme sont certains d'avoir toujours la majorité.

Et si le P.C.F. visait autre chose qu'à ramasser les miettes de la table des bourgeois, c'est au moins un conseil d'administration où les ouvriers seraient majoritaires, qu'ils auraient proposé. Peut-être là, pourrait-il prétendre que cela pourrait changer quelque chose.

Nous pouvons voir au travers de tout cela quelle distance il peut y avoir entre nos intérêts et les objectifs que le P.C.F. nous propose.

(Extrait du N° 190 de la V. O. - Thomson.)

LES COMITÉS D'ENTREPRISE

"Comités de production", "Comités de gestion" ou prime d'assurance contre les conflits sociaux

LES luttes menées par les appareils syndicaux et plus souvent l'absence de lutte, démontrent de façon criante que les syndicats ne veulent pas affronter le patronat et le Gouvernement. Leur rapprochement et leur fusion avec le pouvoir d'Etat est manifeste depuis la fin de la dernière guerre mondiale. Les appareils sclérosés que sont les syndicats vivent en commensaux du pouvoir d'Etat, et n'agissent que dans les limites qu'il leur a tracées. Les syndicats eux-mêmes sont parfois amenés à lutter contre cette tendance et essaient alors de défendre une existence autonome. Mais la pratique de la collaboration de classes et du compromis ne peut que faire perdre pied aux militants syndicalistes, qui se réclament en principe de la lutte de classes, mais pratiquent de fait la collaboration de classes. C'est ainsi qu'en dépit de la direction C.G.T., plusieurs dizaines de sections C.G.T. ont signé des « contrats d'intéressement ». La C.G.T. a beau faire de grandes déclarations contre l'association capital-travail, elle doit auprès de ses militants, « dénoncer » toute idée de « participation à la gestion qui est un leurre en régime capitaliste et s'appuie sur le thème éculé de l'association capital-travail » ; elle attire leur vigilance sur les dangers que représentent les « commissions de salaire au sein des comités d'entreprise, sur les préambules d'accords d'entreprise tendant à lier les travailleurs, sur les discussions sous une forme quelconque des formules dites de participation aux bénéfices d' « intéressement » des travailleurs à la marche de l'entreprise »..., etc., etc.

Cependant, tout en tirant la sonnette d'alarme, la C.G.T. explique comment doit fonctionner un bon comité d'entreprise sur le plan loisirs, hygiène, cantine et colonies de vacances. Et une bonne partie de militants syndicaux continuent à s'enliser dans le marais des comités d'entreprise.

Ces derniers ont un rôle beaucoup moins important qu'en 1945, époque où il fallait « reconstruire l'économie ». De nos jours, une circulaire du 23 décembre 1960 sur « l'intéressement des travailleurs à l'accroissement de la productivité » donne aux comités d'entreprise le rôle « d'intermédiaires entre la direction et le personnel ». Mais ils ne retrouvent pas pour cela leur magnificence de leur belle époque, celle du « produire d'abord, revendiquer ensuite ».

La fin de la guerre suscita dans l'ensemble de la classe ouvrière un immense espoir, non seulement de voir se terminer le terrible cauchemar, mais aussi de s'orienter vers une vie meilleure telle que nous n'en avions jamais connue. Un peu partout, profitant du désarroi dans lequel la guerre avait plongé les classes possédantes, les ouvriers s'organisèrent spontanément pour remettre en route l'économie délabrée et prendre en mains leur propre sort. Cela ne dura pas longtemps, car les organisations dites ouvrières, au lieu d'aider ce mouvement à s'orienter dans la voie de la libération sociale, s'allièrent avec la bourgeoisie pour le conduire sur la voie opposée, celle de la collaboration de classes.

Le 22 février 1945, le gouvernement provisoire institua les comités d'entreprise par une ordonnance où l'on peut lire : « Le grand mouvement qui a libéré la France de l'ennemi n'a pas été seulement un mouvement de libération nationale ; il a été également un mouvement de libération sociale ». Et plus loin : « Aussi bien, dès la libération du pays, des comités de production ou des comités de gestion se sont-ils constitués spontanément dans de nombreuses usines ».

Bien sûr, le plus souvent, ces comités étaient dirigés par des représentants qui n'avaient nullement l'intention de les conduire dans une voie révolutionnaire. Mais tant que ces comités n'étaient régis par aucune loi, il existait toujours une possibilité pour que les travailleurs en chassent les dirigeants, et se servent des comités qu'ils avaient formés pour mener eux-mêmes leurs propres luttes sociales. C'est pourquoi l'exposé des motifs précise : « Le moment semble venu de légaliser et de généraliser l'existence de ces organismes ». Contrôler les comités d'usine existants ou ceux qui pourraient se former en les emprisonnant dans les cadres des textes légaux qui n'avaient même pas force de loi puisqu'ils émanaient d'un gouvernement provisoire n'ayant pas été élu par le suffrage universel, voilà à quoi visait l'ordonnance du 22 février 1945.

Cette ordonnance définit clairement les attributions du comité d'entreprise : « Ces comités ne sont pas, dans le domaine économique, des organismes de décision. Les comités d'entreprise ne seront que consultatifs, sauf en ce qui concerne la gestion des œuvres sociales ».

L'exposé des motifs insiste sur les droits (sic) des comités d'entreprise qui peuvent proposer des mesures tendant à améliorer le rendement et à accroître la production ; il insiste également sur le fait que le comité d'entreprise ne saurait avoir un caractère revendicatif et il termine en indiquant : « qu'il est indispensable d'associer les organisations syndicales à la grande œuvre de rénovation de l'industrie française ».

Un peu plus d'un an après, fut votée la loi 46.1065 du 16 mai 1946 qui modifiait quelque peu l'ordonnance du 22 février 1945. On présenta cette loi aux travailleurs comme un élargissement des droits des comités d'entreprise. En effet, cette loi supprimait l'interdiction antérieure en ce qui concerne les questions de salaires. Désormais, les comités d'entreprise pourront s'intéresser aux problèmes des salaires de l'entreprise, mais ainsi que le faisait remarquer le ministre « communiste » A. Croizat dans sa circulaire d'application du 31 juillet 1946 : « Il doit se placer sur le plan de l'entreprise et aborder les questions de salaires sous leur aspect économique. C'est en tenant compte des possibilités économiques et financières de l'entreprise et aussi des conditions techniques dans lesquelles elle fonctionne que le comité sera amené à étudier les questions de salaires ». Ainsi, Croizat imposa aux comités d'entreprise de se placer du point de vue de la marche de l'entreprise, c'est-à-dire du point de vue du patron et non du point de vue des besoins des ouvriers.

Tant que, grâce au « produire d'abord », les dirigeants ouvriers aidèrent le patronat à reconstruire son industrie, celui-ci favorisa au maximum la marche des comités d'entreprise. A cette époque, les moyens matériels du comité d'entreprise servirent à répandre des tracts dans les usines, mais comme ces tracts demandaient aux ouvriers de retrousser les manches, le patronat ne s'en plaignit pas.

En 1947, les ouvriers ne purent plus se contenter des slogans publicitaires des comités d'entreprise et des syndicats. Il leur fallut entrer en lutte pour riposter à la diminution constante de leur pouvoir d'achat. Les saltimbanques des comités d'entreprise et des syndicats furent impuissants à endiguer la lutte des ouvriers bien que malheureusement, ils réussirent à la freiner considérablement. Mais, à ce moment-là, le patronat jugea que ses valets ne remplissaient plus leur rôle, et il les écarta de plus en plus. Le rôle des comités d'entreprise fut alors limité au rôle de gestion des œuvres sociales.

D'ailleurs, le patron peut légalement réduire ce champ d'activité, c'est le cas entre autres de Citroën, où le patron gère lui-même ses œuvres sociales. Mais la plupart du temps, le patron a jugé qu'il pouvait encore utiliser les comités d'entreprise pour ce travail-là. Les œuvres sociales ne sont pas une activité rentable et le patron, détenant la clé du coffre-fort, a souvent préféré utiliser l'énergie des militants. Dans le cas où ils se compromettaient à la recherche de bonnes places ou de pots de vin, c'est encore le patron qui en tire avantage en déconsidérant les militants « malhonnêtes ».

Si donc, au début de leur création, les comités d'entreprise ont servi à la bourgeoisie pour reconstruire le pays, à l'heure actuelle, ils sont utilisés à la gestion de ses œuvres sociales.

Pourquoi les Syndicats et surtout la C.G.T., acceptent-ils de faire un tel travail ? C'est que les 1 % de la masse salariale qui constituent les fonds attribués au comité d'entreprise représentent une certaine puissance financière sur l'ensemble du pays qui fait que ceux qui les gèrent se voient offrir des possibilités — qui n'ont rien à voir avec la lutte de classe — et une puissance non négligeable du point de vue économique et social. D'autre part, les quinze heures accordées aux délégués pour assumer ces tâches permettent aux syndicats de trouver les militants — et encore difficilement — qui leur feraient défaut s'il en allait autrement (cas de Citroën en particulier).

C'est en fait grâce à cela que les appareils syndicaux existent. Sans ces multiples fonctions (appointées), ils seraient inexistants. Le patronat préférerait-il supprimer complètement les comités d'entreprise ? Certainement. De la même façon qu'il préférerait qu'il n'y ait pas du tout de syndicats. Mais entre ce qu'il souhaite et les problèmes sociaux auxquels il doit faire face, il préfère composer avec les appareils syndicaux qui lui permettent de faire contenir les colères des travailleurs.

Les travailleurs ne doivent pas craindre de perdre les 1 % de la masse salariale que le patronat verse au comité d'entreprise, car il s'agit seulement de la prime d'assurance contre les conflits sociaux qu'il paye aux syndicats. Cela n'est d'ailleurs pas très cher payé car la moindre lutte gréviste lui coûte infiniment plus. Cela n'est beaucoup que pour les appareils syndicaux, pour qui, comme pour les compagnies d'assurance, ces « primes » sont indispensables.

Françoise MAIGNAN

LA BOMBE DE DAMOCLÈS

(Suite de la page 1)

seulement de nature militaire. L'impérialisme américain, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, domine économiquement tous les pays de la vieille Europe, et à celà, l'existence d'une bombe française ne change rien. Finalement, De Gaulle ne mène sa « politique de grandeur » que dans les limites où l'impérialisme américain le tolère.

La gauche, notamment le P.C. et la S.F.I.O., ne croient pas aux explications que donne le gouvernement sur sa politique militaire. D'abord, pour eux qui se veulent les champions authentiques de l'indépendance nationale, il ne saurait être question de trouver de semblable mobiles à la politique gaulliste. Mais finalement, les explications qu'ils donnent ne sont souvent que le négatif de celles que De Gaulle avance, et ils se placent en fait sur le même terrain. De Gaulle, comme tous les impérialistes quand ils arment, parle de « défense nationale ». Le P.C., lui, l'accuse de bellicisme, de préparer une arme d'agression. Les esprits plus « nuancés » expliquent que ce qu'il veut, en fait, c'est une arme politique, un moyen de pression, de chantage vis-à-vis des U.S.A., la possibilité de mettre le feu aux poudres quand il lui plaîrait.

Outre que pour déclencher une guerre afin d'y attirer les autres, des armes classiques suffiraient amplement, c'est encore une fois sous-estimer le rôle directeur non seulement sur le plan militaire, mais aussi sur le plan politique, des U.S.A. dans le bloc impérialiste. Mais cela est finalement normal de la part des staliniens qui, tant que l'U.R.S.S. persistera à essayer de trouver un accord à l'amiable avec les Etats-Unis, qualifiés pour la circonstance d'impérialistes « sages », devront chercher ailleurs, et notamment en Allemagne fédérale et en France, les bellicistes à tout crins.

Tout ceci ne veut pas dire, bien sûr, que De Gaulle soit au fond un pacifiste. Les bombes que stocke l'impérialisme français risquent fort de servir un jour. Mais il faut bien se rendre compte qu'aujourd'hui ce ne sont pas les raisons militaires qui expliquent, en premier lieu, la fabrication de celles-ci, qui seront tout simplement négligeables dans l'arsenal impérialiste.

Après la fin de la guerre d'Algérie, le « désengagement » de l'armée française d'Afrique du Nord, on a assisté à une réduction importante du temps de service militaire, et la grande presse s'est fait l'écho de projets prévoyant des réductions plus importantes encore, et même l'exemption pure et simple de certaines fractions de la jeunesse.

Pour beaucoup, De Gaulle renouait avec les idées qu'il avait exposées avant la dernière guerre sur la nécessité d'une armée purement de métier, et ces projets seraient les premiers pas en ce sens.

Il n'est pourtant nullement besoin d'être un génie militaire pour se rendre compte que le temps des armées purement mercenaires, dans les grands conflits, est depuis longtemps terminé. Par l'ampleur des moyens techniques mis en œuvre, capables de porter la mort à des milliers de kilomètres de distance, supprimant la notion même de front, par l'importance surtout des objectifs politiques poussant les protagonistes à utiliser toutes les ressources dont ils disposaient, tant en hommes qu'en matériel, les deux premières guerres mondiales ont fait naître l'expression de « guerre totale ». Si par malheur un mouvement révolutionnaire du prolétariat ne parvenait à empêcher le déclenchement de la troisième guerre mondiale, celle-ci ne pourrait être que plus « totale » encore.

De quelle importance pourrait être une armée de métier de 100.000 ou même de 200.000 soldats dans cet affrontement de millions, de dizaines de millions d'hommes.

Il ne faut pas déduire de tout cela que De Gaulle n'a rien compris aux problèmes, mais simplement que les théories sur l'armée de métier ne sont destinées qu'à recouvrir d'un voile hypocrite la véritable nature du problème.

« Cherchez à qui le crime profite », dit un vieil adage policier, qui est souvent applicable en politique.

Le budget militaire de la France, pour important et ruineux qu'il soit, n'est pas illimité. Il oblige le gouvernement à faire une choix entre armes classiques et force de frappe, entre service de longue durée et priorité à l'armée de métier.

L'entretien sous les drapeaux de centaines de milliers de jeunes hommes coûte cher, et ces dépenses ne rapportent pas grand chose aux trusts français. Il est bien préférable, pour ceux-ci, que l'Etat investisse ces sommes dans la construction de la force de frappe, car alors, sous forme de commandes militaires, c'est tout le budget de la « défense nationale » qui rentre directement dans leurs caisses.

Et la « force de frappe » n'est pas simplement une source de revenus directs pour les trusts. Elle permet à l'Etat de subventionner une foule d'études et de recherches effectuées par des entreprises privées dans ce cadre, études dont les résultats, concrétisés sous forme de brevets, leur assureront ultérieurement dans d'autres branches que l'industrie de guerre, des revenus peut-être indirects, mais tout aussi substantiels.

Il n'est guère possible à De Gaulle de supprimer totalement la conscription, et de créer une armée purement de métier. Dans un pays comme la France, le nombre de jeunes ayant la fibre guerrière n'est pas assez élevé pour qu'il puisse espérer bâtir une telle armée, à moins d'attirer les volontaires en les payant très cher, mais ce n'est plus, alors, une économie. L'armée française a besoin d'un minimum de soldats sous les drapeaux, ne serait-ce que pour pouvoir assurer la formation de son corps d'officiers. Par le volontariat ou par la conscription, ce minimum sera assuré. Mais la période des guerres coloniales étant pratiquement close pour l'impérialisme français, faute de colonies, il est probable que l'on verra l'Etat consacrer, désormais, le maximum de ses ressources à subventionner ainsi les trusts d'une manière indirecte.

Cette politique n'est pas particulière à De Gaulle. Ce n'est pas lui, mais ses prédécesseurs de la IV^e^ République, et notamment l'« homme de gauche » Mendès-France, qui ont lancé le programme de recherches pour la bombe atomique française. De Gaulle est simplement le premier qui a eu la possibilité, après la fin des guerres coloniales, de mener une telle politique à une aussi large échelle. Et cette politique est bien dans la logique de cette société où l'intervention de l'Etat dans l'économie est chaque jour plus nécessaire.

Dans tous les pays impérialistes du monde, les industries de guerre sont un des moyens qu'emploie l'Etat pour subventionner l'industrie lourde et éviter, autant que faire se peut, les crises, quitte ensuite, si la crise ne peut pas être évitée autrement, à utiliser les stocks ainsi accumulés.

Les ennemis staliniens ou sociaux-démocrates du régime actuel prétendent lutter « contre la bombe » et montrent, derrière celle-ci, le rôle de De Gaulle. Mais ils oublient de montrer comment, derrière lui, il y a la bourgeoisie française.

Pour que le spectre de la guerre atomique ne plane plus sur le monde, il ne suffira pas de rassembler 100.000 personnes dans le parc de Sceaux, ni même de remplacer De Gaulle par un serviteur de gauche de la bourgeoisie. C'est celle-ci même qu'il faudra vaincre, et il n'y aura de certitude de paix que pour le prolétariat qui aura gagné la guerre à la guerre, la guerre de classe.

Christian JUNG

Directeur-Gérant : M. SCHROEDT
IMPRIMERIE PARISIENNE
WILSON - PROUDHON
86, avenue du Président-Wilson 86
La Plaine-St-Denis (Seine)

Distribué par les N.M.P.P.

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

VOIX OUVRIÈRE

ALORS que l'impérialisme ne parvient à développer les forces productives qu'en faisant planer sur l'humanité la menace de la mort thermonucléaire, que depuis des décades il n'y a pas eu une heure où les armes se soient tues complètement à la surface du globe, la classe ouvrière, malgré sa combativité maintes et maintes fois vérifiée, n'est pas parvenue à accomplir sa destinée historique : détruire la société capitaliste pour édifier un ordre nouveau supprimant l'exploitation de l'homme par l'homme, abolissant les classes et l'Etat garant de l'injustice sociale.

Depuis la faillite de la IIe Internationale sombrant dans le chauvinisme en 1914, depuis la bureaucratisation du premier Etat ouvrier, l'Union Soviétique, et la transformation de l'Internationale Communiste en un simple représentant des intérêts diplomatiques de la bureaucratie d'Etat russe, dans aucun des pays avancés du monde la classe ouvrière n'a réussi à créer une organisation de combat susceptible de lui faire conquérir le pouvoir.

Il est évident que le grand responsable de cette situation est le stalinisme. Il n'a pas seulement décimé les révolutionnaires intègres, trahi les luttes révolutionnaires du prolétariat international, en Chine, en Allemagne, en Espagne, en France, il a aussi complètement annihilé chez les militants et les ouvriers eux-mêmes la notion d'organisation du prolétariat.

De cette douloureuse expérience, de l'insuccès des tentatives de création d'une organisation « bolchevique-léniniste » capable d'accumuler l'expérience des luttes ouvrières, certains ont conclu que cette organisation n'était plus nécessaire, qu'elle était même nuisible, d'autres s'accrochent désespérément aux basques des « grandes » organisations, d'autres encore sautent d'un courant de « pensée » à l'autre. Plutôt que de s'atteler sérieusement à la tâche, ils n'ont fait que généraliser leur propre impuissance et leur propre insuffisance.

Quant à nous, fidèles à la tradition de Lénine et de Trotsky, nous œuvrons dans la mesure de nos moyens à la construction d'un tel parti.

FACE

- à la dégénérescence opportuniste des partis ouvriers traditionnels, parlementaristes et chauvins,
- à la bureaucratisation des organisations syndicales désertées par les travailleurs,

« VOIX OUVRIERE » veut :

- Défendre les idées révolutionnaires, dans la ligne de la révolution russe d'octobre 1917, des premières années de l'Internationale communiste, de la lutte de l'Opposition de gauche contre la bureaucratie stalinienne.
- Montrer la justesse du point de vue révolutionnaire dans les grands événements de la politique internationale comme dans les petits faits de l'exploitation quotidienne.
- Regrouper tous ceux qui militent sur le terrain de la lutte des classes.
- Contribuer à l'organisation du prolétariat sous toutes ses formes.
- Œuvrer à la construction du parti révolutionnaire nécessaire pour que puisse triompher la révolution socialiste mondiale.

Quand une "démocratie" nouvelle assassinait en Algérie

ALORS que, dans le cadre de la campagne pour les élections présidentielles, **l'Humanité** entretient régulièrement ses lecteurs de la nécessité d'instaurer une démocratie véritable, et leur dépeint toutes les merveilles que l'on pourrait attendre d'une victoire électorale de la gauche, il n'est pas inutile de rappeler comment, il y a dix-neuf ans, une « démocratie » toute neuve, le jour même où entrait en vigueur l'armistice qui marquait la victoire des « démocraties » sur le fascisme, assassinait 45.000 Algériens dans le Constantinois.

Le P.C.F. n'était pas alors dans l'opposition. Depuis avril 1944, sa participation ministérielle au Comité Français de Libération Nationale, puis au Gouvernement Provisoire était effective, et rien, en dehors d'une vague démagogie contre les « trusts anti-nationaux », ne distinguait sa politique de celle de de Gaulle.

C'était l'époque où il venait d'adopter le mot d'ordre : « S'unir, combattre, travailler », où les J.C. demandaient la mobilisation des jeunes classes, où les U.S.A. étaient une grande puissance démocratique, où « L'Humanité », avec toute l'abjection d'un parvenu du chauvinisme hurlait à mort contre « le Boche » et titrait : « La haine, devoir national ».

La fin de la guerre en Europe allait marquer le début du drame algérien. C'est en effet pendant les défilés célébrant l'armistice, le 8 mai 1945, que les premiers incidents allaient éclater entre le service d'ordre et les manifestants. La répression, menée avec le concours de l'armée, de l'aviation, et de milices de colons armés, allait faire 45.000 morts, chiffre aujourd'hui communément admis.

C'est seulement le 11 mai que les lecteurs de « L'Humanité » apprendront qu'il se passe quelque chose en Algérie, et encore n'auront-ils la possibilité de jour-là que de lire le laconique commentaire du Gouvernement Général que leur journal reproduit sans aucun commentaire :

« Sétif, attentats fascistes le jour de la victoire ; des éléments troubles, d'inspiration hitlérienne, se sont livrés à Sétif à une agression à main armée contre la population qui fêtait la capitulation hitlérienne. La police, aidée de l'armée, maintient l'ordre. »

Déjà, au temps de la Commune, on avait pu dire : « On parlait d'ordre, le sang allait couler ».

Le P.C. avait pourtant les moyens d'être bien renseigné, puisque Tillon, ministre de l'Aviation qui mitraillait les Algériens, faisait à cette époque une tournée en Afrique du Nord. Il est vrai que le sort des « populations indigènes » était le dernier de ses soucis, et s'il avait pris la parole à Alger, c'était pour y définir « les conditions de renaissance de notre aviation ». (« L'Humanité » du 13 avril.)

C'est le 12 mai que l'organe central du P.C.F. donne sa propre explication des événements, qui ne diffère de la version officielle que parce qu'elle met en cause, en plus des nationalistes algériens, certains membres de l'administration française en Algérie, accusés de « vichysme ». Les principaux passages de cet article valent d'être cités :

« Depuis que sont connus en Algérie les résultats du premier tour des élections municipales, nous voyons se réaliser point par point la provocation préparée au Gouvernement Général avec l'aide de quelques policiers de bas étage, et naturellement quelques éléments provocateurs au sein des populations algériennes... La population musulmane, complètement affamée, a été facilement poussée par quelques provocateurs bien connus de l'administration, à des violences. On compte des morts... »

« Voudra-t-on entendre la voix des communistes algériens, celle de la raison : dans l'intérêt de l'Algérie et dans l'intérêt de la la France, châtier les traîtres et les provocateurs et pratiquer à l'égard de la population musulmane une politique d'humanité et de démocratie dans notre intérêt commun. »

Les provocateurs en question ne sont pas encore nommément désignés, mais dès le lendemain « L'Humanité » met en cause les militants nationalistes :

« ... Et voilà qu'aujourd'hui, le Gouvernement Général rejette l'entière responsabilité des troubles sur des éléments musulmans. Qu'il y ait parmi eux quelques hitlériens, c'est d'autant plus évident que le chef pseudo-nationaliste Bouguiba était en Allemagne au moment de la capitulation hitlérienne et vient d'arriver dans un pays d'Afrique du Nord. »

Contre ces nationalistes, le Parti Communiste réclame un châtiment exemplaire. « L'Humanité » du 19 mai explique que :

« Les musulmans des campagnes qui n'ont pas pris la moindre part aux agissements d'une poignée de tueurs à gages dont les chefs sont connus comme mouchards au service de Berque, directeur des Affaires musulmanes, sont pourchassés... Ainsi se réalise le plan des fascistes français et algériens... Pour que l'ordre existe vraiment en Algérie, il faut immédiatement ... punir comme ils le méritent les tueurs hitlériens ayant participé aux événements du 8 mai et les chefs pseudo-nationalistes qui ont sciemment essayé de tromper les masses musulmanes. »

Parallèlement à cela, « L'Humanité » réclame du blé et des libertés démocratiques pour les Algériens, mais cette citation du numéro du 16 mai donne un aperçu de sa sincérité :

« Le communiqué officiel accuse des éléments du mouvement « Les Amis du Manifeste » d'avoir poussé à la révolte. En supposant qu'il y ait du vrai dans cette affirmation, POURQUOI DONC LE GOUVERNEMENT GENERAL A-T-IL AUTORISE LA PARUTION DU JOURNAL DE CETTE ORGANISATION (« Egalité ») dont nous possédons le numéro du 4 mai ? » (La phrase en gros caractères est en italique dans « L'Humanité »).

Et si « L'Humanité » de ce jour-là se contente de supposer, l'accusation contre « Les Amis du Manifeste » (c'est l'organisation de Ferhat Abbas à cette époque) sera sans équivoque dans le numéro du 29 mai qui parle des « Amis du Manifeste, organisation pseudo-nationaliste dont les tueurs ont participé aux événements de Sétif et d'ailleurs. »

La politique du Parti Communiste algérien sera d'ailleurs entièrement calquée sur celle du parti-père-français, si l'on en juge par ce message de félicitations que le Comité Central de celui-ci lui envoie le 20 mai :

« Ces événements ont en effet montré que les provocations des cent seigneurs de la terre, des mines et de la banque — instruments des trusts en Algérie — soutenus par une poignée de hauts fonctionnaires indignes, et disposant d'agents directs ou inconscients dans certains milieux musulmans qui se prétendent nationalistes, ont pu être déjouées partout où le Parti Communiste Algérien possède des organisations puissantes et influentes parmi les masses. »

Au problème algérien, le P.C.F. « grand parti de gouvernement » au service de la bourgeoisie française, ne voit en 1945 qu'une solution :

« Union des populations algériennes, sans distinction de races, et du peuple de France, seule base possible d'un ordre véritable en Algérie. » (« L'Humanité » du 29-5-45.)

C'est « l'intégration » et l'Algérie Française avant la lettre !

Mais en fait, ce n'est sans doute pour lui qu'un problème secondaire, car il ne mérite pas un seul mot dans les rapports du Comité Central pour le Xe Congrès du Parti, en juin 1945 (congrès qui, soit dit en passant, allait mettre en avant le mot d'ordre, non pas de la « rénovation », mais du renouvellement de la démocratie).

Il faudra attendre des mois pour que l'importance du massacre soit, ne serait-ce que partiellement, avouée. Le 6 janvier 1946, enfin, « L'Humanité » reconnaît : « 4.000 exécutions en mai dans la région de Guelma », et elle commente ainsi ce chiffre :

« Quelle valeur accorder après cela aux affirmations officielles selon lesquelles on ne fusille que des bandits. »

Les événements du Constantinois reviennent d'ailleurs à l'ordre du jour en février 1946 lors du débat sur l'amnistie que le P.C.F. demande, comme tous les autres partis, car :

« La population algérienne a prouvé son attachement à notre patrie sur tous les champs de bataille d'Afrique du Nord, d'Italie, de France, d'Allemagne. »

Et cette demande d'amnistie n'empêche d'ailleurs nullement le député communiste Chaoudria de préciser par ailleurs :

« Il faut par contre prendre des mesures énergiques contre les meneurs et les semeurs de panique qui préparent un nouveau complot fasciste. »

Après avoir ainsi participé à la répression en Algérie, en tant que « parti de gouvernement », le P.C.F. prendra encore part en 1946 au début de la guerre d'Indochine, et il faudra attendre la démission forcée de ses ministres, en mai 1947, pour qu'il se souvienne qu'il est opposé aux guerres coloniales.

Cela ne l'empêchera d'ailleurs pas de voter en 1956 les pouvoirs spéciaux à Mollet-Lacoste, prouvant ainsi que hors du gouvernement comme à l'intérieur, il n'a d'autre politique vis-à-vis des pays coloniaux que celle de sa propre bourgeoisie.

Yves LEGALL

Pour une représentation démocratique

EN face des capitalistes, qui possèdent le pouvoir économique et qui disposent du pouvoir politique, et de tous les moyens matériels que cela permet, la classe ouvrière ne possède que sa détermination et son nombre. Mais pour que le nombre devienne une force capable de s'opposer aux forces économiques et politiques réunies des capitalistes, son unité est indispensable. Pour cela, il est nécessaire qu'elle soit organisée.

La classe ouvrière dispose d'organisations économiques, les syndicats, et d'organisations politiques, les partis ouvriers.

Contrairement à la bourgeoisie qui, à l'aide de ses moyens économiques et politiques, peut imposer son point de vue et ses solutions, les organisations ouvrières, elles, ne peuvent faire prévaloir le point de vue des ouvriers que par la lutte. Et les luttes ouvrières ne sont efficaces que si la classe ouvrière se sert de sa force principale : son nombre.

Quelle que soit l'orientation ou la tactique de ces organisations en face du pouvoir d'exploitation, ce qui est le plus nécessaire à ces organisations, c'est le respect de la démocratie à l'intérieur du mouvement ouvrier qu'elles ont à diriger. Car la force ouvrière c'est son nombre, donc sa cohésion, et une cohésion qu'on ne peut imposer, qu'il faut faire admettre en toute liberté. Cela veut dire convaincre. Et convaincre, cela ne peut se faire que dans le respect le plus strict et le plus profond de la liberté d'expression de tous les travailleurs. Quelle que soit leur opinion, les organisations qui se réclament de la classe ouvrière devraient avoir comme principal souci le respect de la démocratie ouvrière. Cela ne signifie pas seulement respecter les opinions des différentes catégories de travailleurs, ou les différents courants de pensée, cela signifie aussi combattre, fermement, mais honnêtement pour que cette liberté d'expression entre ouvriers puisse s'épanouir pleinement.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est exactement à l'inverse que nous assistons. Les organisations ouvrières, politiques et syndicales, et plus particulièrement celles d'obédience stalinienne, s'acharnent contre la démocratie ouvrière. Ce faisant — elles détruisent l'unité du monde du travail — elles se font les ennemis acharnés de ce qui devrait être la base essentielle de leur existence : l'union des travailleurs par la démocratie ouvrière.

« Voix-Ouvrière », comme d'autres, a eu l'occasion de vérifier, encore récemment, à ses dépens, cet acharnement des dirigeants des organisations staliniennes à bafouer la démocratie. Nous en parlons par ailleurs.

Que penser de tels procédés ?

Aujourd'hui, ils n'ont pas de conséquences très graves pour ceux qui en sont victimes ; mais si des gens qui n'ont qu'une autorité extrêmement limitée se permettent d'user de telles méthodes, qu'on imagine de quoi ils seraient capables s'ils devaient un jour posséder un pouvoir très étendu ?

Ceux qui, aujourd'hui, ont tout au plus perdu l'ennuyeux privilège de se réunir avec les staliniens pour essayer de préparer et organiser la lutte ouvrière avec des sourds et des aveugles, s'ils vivaient dans certains pays dirigés par la bureaucratie auraient probablement gagné l'honneur de mourir au bagne ou aux travaux forcés.

Dégoûtée, désabusée par ces méthodes, la grosse majorité des travailleurs se désintéresse de la vie de ces organisations et observe de loin ce triste spectacle. Pourtant, demain, nous aurons à lutter. Pourra-t-on faire confiance à des organisations qui ont introduit et utilisent de telles méthodes (celles-ci, on le sait, ont abouti à rendre les syndicats squelettiques et à décourager de nombreux travailleurs sincères et dévoués à leur classe).

Ces gens qui méprisent tant les droits d'autrui, qui foulent au pied avec tant de désinvolture la démocratie ouvrière, peuvent-ils valablement nous représenter ? Eh bien ! Que nous le voulions ou non, demain, ils seront nos délégués, ils seront nos représentants. Car les organisations auxquelles ils appartiennent, bureaucratiquement structurées, sont garanties par la loi, la loi bourgeoise, la loi de notre ennemi de classe.

Sommes-nous impuissants à réaliser notre véritable unité, en nous donnant des représentants dignes de notre détermination, de notre combativité?

En apparence oui, mais en apparence seulement. Car ces gens qui roulent les épaules en se parant du titre de « représentant ouvrier » ont besoin, pour continuer à s'en réclamer, de notre vote.

Un militant C.G.T. de chez Desfossés, délégué, qui a refusé de condamner publiquement la « Voix Ouvrière » et qui, pour cette raison, a été éliminé des responsabilités syndicales, a pris sur lui d'inviter ses camarades de travail à boycotter les élections. Il n'avait guère de chances de convaincre la majorité, ce qui lui aurait permis de se présenter au second tour. Mais son geste est un geste d'hostilité et de combat vis-à-vis de méthodes bureaucratiques. Il a une valeur de symbole. Il montre que si les ouvriers prennent conscience du rôle qu'on leur fait jouer, en utilisant leurs voix pour leur imposer une représentation qu'ils ne désirent pas et qu'au fond d'eux-mêmes ils condamnent, ils ont, malgré tout, les moyens de faire entendre leur voix.

De toutes façons, il n'y a pas d'autre choix : si les travailleurs veulent lutter efficacement, il faut qu'ils unissent leurs forces ; pour s'unir, ils ont besoin de la plus large confrontation de leurs idées, dans le plus large esprit démocratique. Unis fraternellement, débarrassés de toute suspicion, ils pourront confronter leurs idées et choisir leurs options.

Mais, pour que cela soit possible, il faut qu'ils interdisent dans leur sein les méthodes bureaucratiques et anti-démocratiques. Il faut qu'ils interdisent à ceux qui s'en font les champions de pouvoir se prétendre être mandatés par eux. Prêts à élire nos représentants, nous devrons aussi être prêts à en écarter ceux qui bafouent notre volonté, qui calomnient et usent de violence contre ceux qui essaient de proposer des solutions valables et d'organiser notre lutte.

On ne pourra rien construire tant que l'on cautionnera des gens indignes de notre confiance pour nous représenter. Si nous voulons aller de l'avant, si nous voulons faire triompher nos revendications, nous devons d'abord être capables d'imposer au Patronat une représentation qui soit l'émanation de notre volonté, de notre choix. Contrôler ceux que nous élisons, ne voter que pour ceux qui nous donnent des garanties de leur sincérité et de leur dévouement.

Boycotter la bureaucratie, ce n'est pas faire œuvre d'abtentionnisme, c'est commencer à imposer le respect de la démocratie ouvrière.

Henri VAUQUELIN